



FEDERATIE **VZW**

FEDERATION **ASBL**

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022

TABLES DES MATIERES

TABLES DES MATIERES	2
AVANT-PROPOS	6
CHAPITRE 1 : LES MEMBRES	8
Hébergements d'urgence	8
Accueil de jour	8
Maisons d'accueil	8
Centre spécialisé pour l'accueil des victimes de la traite des êtres humains	9
Guidance à domicile	10
Travail de rue	12
Housing First	12
Fédération	12
CHAPITRE 2 : GROUPES DE TRAVAIL ET DE REPRESENTATION	13
Groupes de travail internes	13
a) Groupes de travail "Echange de pratiques des travailleurs sociaux"	13
b) Groupe de travail " échange de pratiques pour les directeurs "	13
c) Groupe de travail "Services de guidance à domicile/Housing First - Directeurs"	14
d) Groupe de travail "Maisons d'accueil - Directeurs"	14
e) Groupe de travail "Housing First – Directeurs "	14
f) Groupe de travail "Travail de rue et maraudes – Directeurs"	15
g) Groupe de travail "Services d'urgence - Directeurs"	15
h) Groupe de travail "Questions patronales"	15
i) Groupe de travail "Centre de jour – Directeurs"	15
j) Réunions d'équipe	16
Représentation extérieure	17
a) Le réseau belge de recherches sur le sans-abrisme – Comité d'accompagnement TRAHOME	17
b) Groupes de travail "Passerelles" et "Bruggenbouwer"	17
c) Comité de pilotage "Cellule Capteur et créateur de logement"	18
d) Groupe de travail Logement et Santé mentale - Plate-forme pour la Santé Mentale	18
e) Comité d'accompagnement dénombrement 2022	19
f) Comité d'accompagnement PAT	20
g) Comité d'accompagnement du plan de relance pour l'action 27/ Consortium	20

h)	Groupe de pilotage « Pratiques Sociales de travail informelles autour du sans-abrisme caché »	21
i)	Comité d'orientation "service installation en logement"	22
j)	Focus groupe CAW Bruxelles - Cluster Logement et Sans-abrisme	22
Réunions avec des acteurs externes		23
a)	Administration de la CoCom concernant les subventions structurelles (gérées par l'administration) et les subventions complémentaires au titre de l'ASBL (gérées par Iriscare)	23
b)	Droit à un toit ou droit dans le mur	24
c)	Réunion Bruss'help - secteur privé	24
d)	Groupe de travail Inclusion digitale	24
e)	Le projet 'Au niveau : travailler dans le bien-être' (Kenniscentrum)	24
f)	Rencontre Fédération des Agences Immobilières Sociales/AMA et Fédération Bico	25
De la Note de Politique Générale à l'Ordonnance et à l'Arrêté d'Application		26
a)	Concertation de l'administration de la CoCom - Fédération Bico	26
b)	Concertation concernant les frais d'hébergement des usagers dans les maisons d'accueil	26
c)	Échanges des Fédérations AMA et Bico concernant la déduction des recettes.	27
d)	Entretien cabinet Maron et fédérations (AMA et Fédération Bico) – arrêté d'application	28
e)	Consultation Ministre Maron et fédérations (AMA et Fédération Bico) – centres de jour	28
f)	Entretien cabinet Maron et fédérations (AMA et Fédération Bico) – difficultés financières persistantes auprès de certains acteurs du secteur des personnes sans abri.	28
g)	Politiques	29
h)	Médias	29
CHAPITRE 3 : ORGANES DE CONCERTATION		30
La Concertation régionale (Regio-Overleg) de l'Aide aux personnes sans abri		30
Concertation Fe-bi		30
Concertation entre responsables de communication du secteur du sans-abrisme		30
Concertation AMA - Fédération Bico		31
Concertation CAW Brussel - Fédération Bico		31
Représentation SOM		31
Représentation à la Commission Paritaire 319.00		32
Représentation au Fonds Maribel Social		32
Représentation dans le fond de formation pour les initiatives destinées aux groupes à risque		33
Représentation à Bruss'Help		33
	Présidence et Vice-Présidence	33
	Conseil d'Administration	34
	Commissaires au Gouvernement et Invités Permanents	34
	Assemblée Générale	34
Représentation au sein de la Feantsa (European Federation of National Organisations Working with the		

Homeless)	34
Représentation au Conseil Consultatif de la santé et de l'aide aux personnes de la Commission Communautaire Commune	35
Représentation au New SamuSocial	36
Comité d'insertion sociale/d'urgence	37
Comité de coordination restreint	38
Comité de coordination plénière	38
CHAPITRE 4 : FORMATIONS, JOURNEES D'ETUDE, RECHERCHES ET ÉTUDIANTS	40
Session d'information pour les services chargés de la guidance à domicile - fichier de statistiques	40
ETUDE DULBEA	40
La semaine du secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri	41
La journée Bico	41
Plan de formation	42
a) Perspectives de séjour pour les personnes en séjour irrégulier (néerlandais) – 8 mars et 21 avril – annulée	42
b) Les différentes possibilités d'accès aux soins en Belgique (français) – 24 mars - annulée	42
c) Comment mieux prévenir et gérer l'agressivité verbale des usagers ou bénéficiaires ? (français) – 28 avril et 5 mai – 10 participants	42
d) Hygiène et précarité (français) – 19 mai et 2 juin – 9 participants	42
e) Les premiers pas vers une politique de bien-être au travail – 9 juin – annulée	42
f) Tour d'horizon du secteur Bruxellois d'Aide aux personnes sans abri (Néerlandais) – 8 septembre - 4 participants	43
g) Face à la quête incessante de financements, comment mieux s'organiser ? Quelques repères utiles (français) – 15 septembre – annulée	43
h) Hygiène et précarité (français) – 22 septembre et 6 octobre - annulée	Erreur ! Signet non défini.
i) Santé mentale et précarité, un accompagnement sur mesure (français) – 20 octobre – 10 participants	43
j) « Plaisir et souffrance au travail »... En quoi ça me concerne ? – 24, 30 novembre et 15 décembre - annulée	43
k) Tour d'horizon du secteur du sans-abrisme (Français) – 8 décembre - 10 participants	43
Présentation de la Fédération Bico et du secteur de l'aide aux personnes sans abri	43
Journées d'étude/Colloques/Entretiens	44
CHAPITRE 5 : AFFILIATION	45
Centre flamand d'Etudes et de Documentation pour les ASBL (VSDC)	45
SOM - La fédération des entreprises sociales ASBL	45

CHAPITRE 6 : CONSEIL D'ADMINISTRATION / ASSEMBLEE GENERALE	46
CHAPITRE 7 : ORGANIGRAMME	47
GLOSSAIRE	48
ANNEXE : SEMAINE DU SECTEUR BRUXELLOIS DE L'AIDE AUX PERSONNES SANS ABRI 2022	49
Introduction générale	49
Résultats de l'édition 2022	50
Programme de la journée d'étude	51
Présentation des intervenants lors de la journée d'étude	52

AVANT-PROPOS

La Fédération Bico, qui est bilingue, rassemble des institutions bruxelloises travaillant avec des personnes en difficulté, sans abri et mal logées et reconnues et/ou subsidiées par la Commission Communautaire Commune (COCOM) et défend leurs intérêts auprès de toute instance privée ou publique.

La Fédération Bico a été créée en 2002 afin de défendre ces institutions et de garantir une diffusion efficace de l'information aussi bien en français qu'en néerlandais, afin qu'elles restent informées de l'évolution du secteur et de la politique le concernant. Cela contribue à un meilleur fonctionnement et à un meilleur service, et est donc bénéfique pour tout le secteur de l'aide aux personnes sans abri.

En 2022, la Fédération Bico a fêté ses 20 années d'existence. Pour l'occasion, celle-ci a organisé une journée Bico dans la salle du See-U à Ixelles.

L'intention était de réunir à la fois les membres et leurs employés et également les nombreux anciens collègues qui ont été directement ou indirectement impliqués dans la mise en place et le bon fonctionnement de la Fédération Bico. Un débat y a d'abord été organisé sur le thème "Bilan et perspectives d'avenir pour le secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri", suivi d'un spectacle de Paolo Doss - humoriste avec un penchant pour notre secteur – et, pour clôturer cette journée, s'est tenue une réception afin de renforcer le travail en réseau.

Le lieu choisi nous a également donné l'opportunité de présenter une exposition de rétrospective, cartographiant les temps forts du secteur au cours des 20 dernières années et présentant le secteur bruxellois d'aide aux personnes sans abri à un public plus large, moins familier à ce secteur.

En 2022, nous avons poursuivi notre travail afin d'optimiser le fonctionnement en interne de la Fédération Bico (aperçu de l'effectif des membres, description de fonction des membres du personnel, critères d'évaluation etc.).

Nous sommes également en phase finale de l'arrêté d'application et nous nous sommes donc réunis à plusieurs reprises à ce sujet, afin de prendre en compte les préoccupations/avis du secteur lors des derniers échanges entre les cabinets, l'administration de la CoCom et la fédération.

La diversité s'est énormément accrue ces dernières années du fait de la reconnaissance de certains types d'aides sur le plan structurel au sein de l'ordonnance (Housing First, centres de jour, etc.). Ce qui ne peut qu'être encouragé ! Le sans-abrisme doit donc avant tout être abordé de manière structurelle avec une diversité et une complémentarité des services répondant aux besoins du public. On retrouve également cette diversité croissante au sein des membres de la Fédération Bico, qui a pu accueillir une grande variété de nouveaux membres ces dernières années.

Ces dernières années, les ressources ont été augmentées pour lutter contre le sans-abrisme. Cependant, cela n'a pas abouti à une moindre visibilité de problématique. Le secteur de l'aide aux personnes sans abri est flexible et tente de répondre le plus rapidement possible à certains besoins actuels, mais les ajustements aux cadres juridiques prennent des années et sont parfois des solutions à des problèmes qui se sont déjà posés les années précédentes.

Lors de chaque crise, le secteur des personnes sans abri est durement touché. Crise du logement, crise

migratoire, crise corona, crise énergétique (qui générera sans aucun doute de nouvelles formes de sans-abrisme).

En 2022, la crise énergétique a mis certaines institutions en difficulté ; tant la hausse des prix de l'énergie que les nombreuses indexations ont mis à mal le secteur. Ce sont en particulier les initiatives qui sont financées par des subventions de projet et qui ne suivent donc pas nécessairement l'indexation qui ont éprouvé des difficultés à faire face à la situation. C'est pourquoi nous craignons que certaines organisations ayant épuisé toutes leurs réserves en 2023 ne puissent plus s'en servir en 2024.

En 2022, le nombre de membres adhérant à la Fédération Bico a encore augmenté. Nous avons accueilli parmi nos nouveaux membres le Foyer Bodegem de l'Armée du Salut et Le Refuge. Pour 2023, il y a encore un certain nombre de demandes d'adhésion en vue.

Ainsi, comme vous le constaterez en parcourant le rapport annuel, nous avons encore été bien occupés avec notre équipe restreinte !

La Fédération Bico veille à soutenir ses membres sur de très nombreux plans et cela se traduit entre autres par des formations. Deux fois par an, elle envoie un flash info contenant toutes les nouveautés du domaine socio-économique et du secteur de l'aide aux personnes sans abri. La Fédération Bico s'occupe également tous les ans du calcul de la prime de fin d'année, de l'indexation des barèmes, des indemnités forfaitaires accordées aux bénévoles, de l'indemnité kilométrique, ... Enfin, elle soutient également, et si nécessaire, ses membres à constituer des dossiers de subsides.

De plus, la Fédération Bico communique avec ses membres par courriel en moyenne une fois par semaine pour tenir tout le monde informé de l'actualité du secteur des personnes sans abri et des secteurs connexes. Toute la communication (lettres, e-mails, formations, site web, rapports, etc.) se fait toujours dans les deux langues nationales (néerlandais et français). Au cours des différentes réunions organisées, le développement du secteur est discuté plus en détails, assurant ainsi une bonne circulation de l'information.

Nous espérons encore toujours être enfin structurellement reconnus et subventionnés par la Commission Communautaire Commune. Une demande fut à nouveau déposée à ce sujet en 2023. Nous avons l'espoir de recevoir une réponse positive, mais cela ne fut pas accepté. De plus, cela fait 4 ans que la Fédération Bico n'a reçu aucune augmentation de subsides alors qu'elle doit faire face aux augmentations de prix et indexations. C'est pourquoi son avenir semble assez incertain si elle ne trouve pas d'autres sources financières. Elle dépend jusqu'à présent de grandes contributions financières de certains de ses membres, mais cela n'est structurellement tenable pour personne.

Le rapport annuel donne un aperçu de notre fonctionnement et illustre le vaste éventail de nos tâches qui ne cessent de croître. La Fédération Bico s'entretient aussi très souvent individuellement ou lors de groupes de travail avec ses membres afin de les assister dans leurs besoins actuels. Ces entretiens ne figurent pas dans le rapport annuel, mais ils constituent une partie importante des tâches de la Fédération Bico qu'il convient de ne pas sous-estimer.

LA FEDERATION BICO EXISTE DEPUIS 22 ANS ET COMPTE 26 MEMBRES

CHAPITRE 1 : LES MEMBRES

Hébergements d'urgence

Centre d'Accueil d'Urgence Ariane : Accueil de crise pour adultes isolés ou en couple, avec ou sans enfants, qui rencontrent des difficultés psychosociales aiguës et ont besoin, dans l'immédiat, d'un accueil ou d'une prise en charge. Le centre a une capacité de 35 places pour adultes et dispose de quelques lits d'enfants.

Pierre d'Angle : Fondée en 1987 à l'initiative de citoyens soucieux du sort des personnes sans abri, l'asbl Pierre d'Angle offre un centre d'hébergement de nuit. Au fil du temps, elle a diversifié ses activités en proposant également des services en journée. L'accueil est inconditionnel, gratuit et anonyme.

Accueil de jour

Hobo : est un centre de jour qui accompagne les personnes sans abri dans leur recherche de formations et de travail. Ils offrent toutes sortes d'activités adaptées aux différentes sphères de la vie (sociale, professionnelle, culturelle, sportive, santé, ...). Par le biais des activités, Hobo souhaite donner la possibilité aux personnes sans abri de développer leur réseau social et de rompre ainsi leur isolement social. Ils travaillent également à la réintégration en orientant les personnes vers des initiatives et des organisations existantes à Bruxelles.

DoucheFLUX : est un centre d'accueil de jour pour personnes sans abri et en situation précaire. Focalisée sur l'être humain et sa dignité, son action comprend des services de base essentiels, des activités et formations, des événements de sensibilisation et de plaidoyer.

Chez Nous : est un centre d'accueil de jour qui, depuis 1998, propose à son public (personnes sans abri, personnes à faibles revenus ou isolées, squatteurs, sans-papier...) un lieu où l'accueil, les rencontres et la solidarité sont centraux.

Maisons d'accueil

Escale : Maison d'accueil pour familles et femmes avec ou sans enfants offrant un accompagnement psycho-socio-éducatif au sein d'un cadre d'accueil communautaire. La maison d'accueil dispose d'une capacité de 35 places.

26 MEMBRES

HEBERGEMENTS
D'URGENCE

ACCUEIL DE JOUR
MAISONS D'ACCUEIL
CENTRE POUR LES VICTIMES

DE LA TRAITE
GUIDANCE A DOMICILE

TRAVAIL DE RUE
HOUSING FIRST
FEDERATION

Les Foyers d'accueil : La maison d'accueil accueille des familles nombreuses (au moins 3 enfants), elle dispose de 23 lits qui lui permettent d'accueillir 3 à 4 familles. Le séjour n'est pas limité dans le temps et tout autant les hommes que les femmes sont accueillis. L'équipe se concentre entre autres sur l'aide à la recherche intensive d'un logement adapté, l'éducation au logement, l'éducation des enfants et la régularisation administrative.

Porte Ouverte : Maison d'accueil pour femmes seules ou accompagnées d'enfants, qui ont des problèmes relationnels et/ou psychosociaux. La maison dispose de 15 chambres individuelles et peut héberger jusqu'à 22 personnes.

Le Relais : La maison d'accueil du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean prend en charge des adultes de 18 à 60 ans, accompagnés ou non d'enfants. La priorité est donnée aux familles qui rencontrent des difficultés, par exemple en cas d'expulsion. La capacité est de 48 lits pour adultes et de 5 lits pour enfants répartis sur 32 chambres.

Talita : Maison d'accueil pour femmes (accompagnées ou non d'enfants), qui ont besoin d'une prise en charge résidentielle temporaire dans un cadre communautaire. La maison d'accueil est reconnue pour 22 lits.

Le Refuge Bruxelles : est une Maison d'Accueil qui héberge et accompagne les jeunes (18-25 ans) LGBTQIA+ en situation de rupture familiale, de discrimination, de violence ou en errance du fait de leur orientation sexuelle ou leur identité/ expression de genre.

Foyer Bodegem : est un centre d'accueil accessible pour les hommes sans abri. La mission de Foyer Bodegem est la (ré)intégration de notre groupe cible dans la société au travers de quatre concepts fondamentaux : bas seuil, émancipation, participation et relation d'aide. Ils se concentrent sur les plus vulnérables de la société et ont un groupe cible diversifié ; il s'agit d'hommes sans abri adultes avec problématiques diverses. Les résidents doivent également participer au fonctionnement quotidien. La capacité d'accueil est de 30 lits.

Yemaya : Une maison d'accueil spécifique pour des femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales avec ou sans enfants. Ils proposent une prise en charge résidentielle temporaire et un accompagnement multidisciplinaire dans un lieu avec une adresse confidentielle.

Centre spécialisé pour l'accueil des victimes de la traite des êtres humains

Pag-Asa : Maison d'accueil et service d'accompagnement ambulatoire pour des hommes et des femmes (avec ou sans enfants) qui sont victimes de la traite des êtres humains (telle que définie par le Code Pénal). L'accueil et l'accompagnement sont fournis dans le cadre de la "procédure spéciale de protection" pour les victimes de la traite des êtres humains, ce qui veut dire que ces personnes doivent coopérer avec les autorités judiciaires et qu'elles ne peuvent plus avoir de contact avec le(s) auteur(s) présumé(s). La maison d'accueil est située à une adresse discrète et dispose de 16 lits dans des chambres individuelles. Les victimes qui n'ont pas besoin d'hébergement ou qui ne séjournent plus dans la maison d'accueil sont accompagnées de manière ambulatoire (guidance à domicile). Cet accompagnement psychosocial, adapté à chaque client, comprend tous les domaines de la vie et vise à

renforcer l'autonomie de la personne afin qu'elle puisse fonctionner (à nouveau) de façon indépendante dans la société. En outre, les victimes bénéficient aussi d'un accompagnement juridique dans le cadre de la procédure judiciaire contre le(s) auteur(s) présumé(s) et de la procédure de séjour y attendant.

Guidance à domicile

Aprèstoe : offre un accompagnement à des femmes et leurs enfants pour les soutenir après leur départ de maison d'accueil afin de faciliter la transition entre le séjour en maison d'accueil et l'autonomie. Aprèstoe offre un accompagnement intégral sur mesure et met l'accent sur le soutien à la parentalité et la connexion à un réseau social de proximité.

Armée du Salut - Habitat accompagné : La guidance à domicile se situe, d'une part, dans le secteur de l'aide aux personnes sans abri. En effet, elle se veut un soutien psycho-social, administratif et budgétaire aux personnes quittant la rue ou un centre d'accueil vers un habitat autonome et qui sont conscientes d'avoir besoin de cette aide pour poursuivre leur cheminement vers l'indépendance. D'autre part, ce soutien est également offert aux personnes en situation d'habitation précaire, ayant besoin de cette aide pour pouvoir garder leur habitat. Si nécessaire, l'offre d'aide peut être complétée par une médiation de dettes.

Fami-Home : propose un accompagnement psychosocial, administratif et budgétaire au domicile des personnes les plus démunies qui souhaitent se réinsérer en logement ou qui ont besoin d'un accompagnement à domicile pour s'y maintenir. Fami-Home développe également un projet "d'habitat solidaire" permettant l'accès direct de la rue au logement.

Habitat accompagné du CPAS de Saint-Gilles : assure une guidance intensive psychologique, sociale, budgétaire ou administrative, au domicile, de personnes isolées, couples ou familles qui en font la demande et qui ont besoin de cette guidance pour vivre dans un logement individuel, jusqu'à ce qu'ils puissent retrouver leur autonomie. Les leviers utilisés sont l'accompagnement social global à domicile afin d'aider le public à être le plus indépendant possible ; la prévention/gestion des expulsions locatives ; la guidance budgétaire ; le logement de transit et le Housing First.

L'Ilot/S.Ac.A.Do. : L'Ilot a mis en place un service de guidance à domicile. Le rythme de l'accompagnement est déterminé par la demande de l'utilisateur. L'objectif est d'aider l'usager à s'installer dans son (nouveau) logement afin d'en éviter la perte et qu'il se retrouve dans une situation précaire. L'approche est différente et adaptée à chaque personne, selon ses demandes, ses attentes, ses désirs. Cette approche permet une plus grande palette d'actions dans le travail d'accompagnement. L'organisation d'activités collectives (ateliers culturels et créatifs, café social, ...) permet aux usagers d'apprendre à fonctionner dans une dynamique de groupe.

Lhiving : offre un accompagnement sur mesure à des personnes chroniquement et/ou sévèrement malades, en situation précaire, et à leur famille. Leur objectif est d'améliorer la santé et le bien-être général du bénéficiaire, afin qu'il puisse, à terme, accéder à un maximum d'autonomie dans la société et y participer. Lhiving les aide dans leur recherche d'un logement convenable à un prix abordable, tout en y associant un accompagnement plus au moins intensif. Et en cela ils tablent toujours sur les forces

personnelles des gens.

La Maison de la Paix : L'association a pour objectif d'accompagner les personnes sans abri vers plus d'autonomie et de rétablir le réseau social par le biais d'un accompagnement psychosocial. En agissant ainsi, l'association vise à l'intégration de l'usager dans le tissu social et met surtout l'accent sur la stabilisation et la réhabilitation. Elle tente d'augmenter les possibilités d'intégration de l'usager, d'éviter des situations de crise et de stimuler une évolution vers l'autonomie.

L'Armée du Salut - Aide à l'autonomie : La guidance à domicile se situe d'une part dans le secteur du sans-abrisme et vise à offrir un accompagnement psychosocial, administratif et budgétaire aux personnes qui passent d'une maison d'accueil qui permet le passage de la rue vers l'habitation autonome et qui sont conscientes que cette aide est nécessaire afin de pouvoir faire l'expérience de leur autonomie.

D'autre part, cet accompagnement est également offert aux personnes qui s'engagent dans une situation de vie précaire et qui perdraient plus que probablement leur lieu de résidence sans intervention.

Si nécessaire, l'offre est complétée par une aide à la médiation de dettes.

Le Nouveau 150 : propose des logements à accès bas seuil avec un accompagnement psychosocial, budgétaire et administratif à domicile. Cette organisation est une agence immobilière sociale également agréée comme service de guidance à domicile et comme service de médiation de dettes. Le groupe-cible est composé exclusivement des locataires de ses propres logements. Il s'agit principalement de familles mais aussi de personnes isolées issues du sans-abrisme et de l'urgence sociale, cumulant des problématiques de vie et des carences psychosociales. L'association effectue aussi un travail de soutien familial pour éviter le placement judiciaire des enfants ou pour veiller à remédier à un tel placement par un retour en famille.

Un Toit à Soi : L'organisation propose de la guidance à domicile pour hommes. L'accompagnement s'effectue aussi bien dans les propres logements de l'association qu'ailleurs (marché privé, logements AIS, logements sociaux). L'association organise deux permanences pour un public plus large avec différents objectifs, comme la recherche de logement, la médiation locataire-propiétaire, l'éducation au logement, l'information et le conseil, ...

Domino : Service de guidance à domicile qui fait partie de l'asbl Escale. A l'instar du jeu en bois où chacun pose sa pièce, l'un après l'autre, pour construire ensemble un nouveau chemin, notre service de guidance à domicile souhaite accompagner au mieux chaque personne, étape par étape, dans son trajet vers plus d'autonomie et de bien-être. Ce service s'adresse à toute personne seule, avec ou sans enfant, couple ou famille ayant un logement situé dans l'une des dix-neuf communes de la Région de Bruxelles-Capitale et en besoin de guidance. Ils veulent ainsi réaliser un accompagnement professionnel, humain et adapté à la situation de chaque personne ou famille. Leur but est d'accroître l'autonomie et l'intégration sociale des personnes (adultes et enfants) dans la société afin qu'elles puissent y participer de façon active. L'appropriation (se sentir bien chez soi), le maintien en logement et la prévention à la perte du logement sont leurs objectifs prioritaires.

Travail de rue

Diogènes : veut créer un pont entre la rue et l'aide sociale. L'organisation établit des contacts avec les personnes qui vivent en rue, afin de leur offrir une écoute inconditionnelle et de les soutenir dans leur contexte de vie en tenant compte de leurs valeurs et de leur mode de vie et en les orientant de façon efficace vers des services auxquels ils peuvent faire appel.

Alias : propose un accompagnement psycho-médico-social aux prostitué-es/travailleurs du sexe masculins et trans en Région de Bruxelles Capitale. Leur programme d'action est axé sur la réduction des inégalités sociales et de santé, et sur l'amélioration du bien-être et des conditions de vie du public cible et de son entourage.

Housing First

SMES : a fait le constat suivant : Les personnes qui cumulent des problématiques de précarité sociale, de troubles psychiques et d'addictions rencontrent d'importantes difficultés à accéder à l'aide sociale et aux soins de santé, qui sont pourtant des droits fondamentaux. Par la collaboration des acteurs psycho-médico-sociaux et une aide inconditionnelle à la personne, le Smes recherche, favorise et développe des solutions innovantes et sur mesure : en échangeant entre les acteurs du social-santé (Connect) ; en soutenant les acteurs de première ligne (Support) ; en agissant avec les personnes concernées sur leurs conditions de vie (Housing First).

Diogènes : En novembre 2016, le Housing First se fait une place au sein de DIOGENES et le projet Station Logement naît. Il vise à offrir un logement durable, directement depuis la rue, à des personnes sans abri particulièrement vulnérables qui ne trouvent pas leur chemin parmi les institutions existantes. L'équipe propose un accompagnement psycho-médico-social personnalisé, intensif et centré sur la personne.

Fédération

SOM (membre coopté) : est la fédération des entreprises sociales. SOM réunit, soutient et représente les entreprises sociales qui contribuent à des soins de qualité et à une politique sociale équitable. En tant que fédération patronale, SOM défend ses membres dans la concertation sociale, est le défenseur sectoriel et intersectoriel de leurs intérêts et enfin soutient et stimule l'entrepreneuriat social. SOM pense de manière progressiste et travaille de manière pluraliste. La somme des parties est la plus-value de l'entreprise sociale.

CHAPITRE 2 : GROUPES DE TRAVAIL ET DE REPRESENTATION

Groupes de travail internes

**2022 : 11 TYPES DE GROUPES DE TRAVAIL
22 REUNIONS – 22 REUNIONS D'EQUIPE**

a) Groupes de travail "Echange de pratiques des travailleurs sociaux"

L'objectif principal de ce groupe de travail est l'échange d'expériences des travailleurs sociaux. C'est un lieu de rencontre pour les organisations désireuses de partager ou de réfléchir autour d'un thème donné, à leur façon de travailler, leurs projets et leurs outils de travail. Il permet également une meilleure connaissance du secteur et des partenaires.

Le thème des rencontres est choisi par les participants et après une présentation éventuelle de l'institution qui nous accueille, chacun est invité à partager son expérience. L'expertise relève des institutions. Un expert peut également y être convié afin de nous assister avec le thème choisi. La Fédération Bico y joue essentiellement un rôle de soutien et s'occupe de l'organisation pratique.

Les thèmes sont parfois abordés avec des travailleurs par type de service et parfois avec des travailleurs de tous les services. Cette année un thème fut abordé lors de trois échanges par type de service pour après bifurquer vers 3 échanges sur des thèmes différents avec des travailleurs de tous les types de service ensemble.

Les thèmes sont définis par les travailleurs eux-mêmes ainsi que par les actualités du secteur. En 2022, les thèmes suivants ont été abordés :

- Comment prévenir et gérer l'agressivité (verbale) ? (3 échanges différents par type de service)
- Santé Mentale : Supervision (tous les types de services ensemble)
- Les questions de genre dans l'aide aux personnes sans abri (tous les types de services ensemble)
- Les questions concernant les problématiques liées aux assuétudes diverses (tous les types de services ensemble)

Le nombre de participants varie, mais nous pouvons généralement accueillir une douzaine de participants lorsque c'est pour tous les types de service et huit participants lorsqu'il n'y a qu'un type de service. nous nous sommes réunis six fois en 2022.

b) Groupe de travail " échange de pratiques pour les directeurs "

Le but de ces rencontres est un échange entre les directeurs des différents membres sur un thème particulier choisi par ceux-ci. Cet échange ne se limite pas à un service en particulier, mais fonctionne de manière transversale et rassemble tous les types de services.

Nous avons gardé la première partie de l'échange libre pour une présentation du service Gate de l'asbl Transit et un échange avec l'Abbet. Le point principal de l'échange de pratiques était la communication interne des différents services. Quel rôle joue la communication au sein de l'organisation ? Comment est-elle organisée ? Cela fonctionne-t-il ? Comment éviter une perte d'informations ? Où une amélioration s'avère-t-elle nécessaire/possible ? Voici quelques exemples de questions que nous avons soulevées lors de l'échange.

Lors de cette réunion, 11 membres étaient présents et nous nous sommes rencontrés une fois.

c) Groupe de travail "Services de guidance à domicile/Housing First - Directeurs"

Ce groupe de travail est composé des directeurs/responsables des différents services de guidance à domicile et de housing first. Les thèmes traités requièrent qu'ils soient mandatés comme décisionnaires par leur institution.

En 2022 les sujets abordés étaient : Les nouvelles demandes d'agrément en 2023, subsides et décomptes, l'arrêté d'application, le Consortium et son fonctionnement, les Comités de Bruss'Help, la collaboration avec les AIS, la mutualisation de services et ressources, le fichier statistique pour les services de Guidance à domicile, la possibilité d'un fonds infrastructures, la journée Bico et la Semaine du Secteur de l'aide aux personnes sans abri, PSSI, RGPD, etc.

Le nombre de participants varie, mais 12 membres sont invités à ce groupe de travail et nous nous sommes réunis quatre fois.

d) Groupe de travail "Maisons d'accueil - Directeurs"

Ce groupe de travail réunit une à deux fois par an les différentes maisons d'accueil membres de la Fédération Bico afin de discuter autour de thématiques communes et d'éventuellement adopter des positions communes. En 2022, les réunions se sont tenues sur les thèmes suivants : Les nouvelles demandes d'agrément en 2023, subsides et décomptes, l'arrêté d'application, les deux nouveaux projets maison d'accueil "Le Refuge" et "Yemaya", les négociations autour du nouvel arrêté d'application concernant la participation financière des usagers en maison d'accueil, les Comités et la collaboration avec Bruss'Help dans son ensemble, la possibilité d'un fonds infrastructures, la journée Bico et la Semaine du Secteur de l'aide aux personnes sans abri, PSSI, RGPD, etc.

Le nombre de participants varie, mais 7 membres sont invités à ce groupe de travail et nous nous sommes réunis quatre fois.

e) Groupe de travail "Housing First – Directeurs "

Il s'agit d'un groupe de travail exceptionnel concernant l'entrée en vigueur de l'arrêté d'application. Les services Housing First non membres de la Fédération Bico y ont également été invités afin qu'ils puissent tous échanger concernant leurs interactions avec l'administration de la CoCom, leur demande d'agrément et les questions à poser au service contrôle. C'était également l'occasion de préparer des groupes de travail par type de service avec l'administration.

Ce groupe de travail s'est rassemblé une seule fois avec les cinq services Housing First.

f) Groupe de travail "Travail de rue et maraudes – Directeurs"

Il s'agit d'un groupe de travail exceptionnel concernant l'entrée en vigueur de l'arrêté d'application. Les services de travail de rue et maraudes non membres de la Fédération Bico y ont également été invités afin qu'ils puissent tous échanger concernant leurs interactions avec l'administration de la CoCom, leur demande d'agrément et les questions à poser au service contrôle. C'était également l'occasion de préparer des groupes de travail par type de service avec l'administration.

Ce groupe de travail s'est rassemblé une seule fois avec les quatre services de travail de rue et maraudes.

g) Groupe de travail "Services d'urgence - Directeurs"

Ce groupe de travail a été mis en place en 2021 et a le même objectif que les groupes de travail "maisons d'accueil" et "services de guidance à domicile", à savoir rassembler les directeurs des centres de jour, de travail de rue, d'hébergement de nuit et les services d'urgence, et d'échanger ensemble sur des thèmes et si nécessaire de défendre les services d'urgence.

Les sujets suivants ont été abordés en 2022 : Les nouvelles demandes d'agrément en 2023, subsides et décomptes, l'arrêté d'application, les Comités et la collaboration avec Bruss'Help dans son ensemble, la possibilité d'un fonds infrastructures, la journée Bico et la Semaine du Secteur de l'aide aux personnes sans abri, les statistiques concernant l'usage de drogues en Région de Bruxelles-Capitale, les collaborations avec Moveoplus, des échanges avec la Croix Rouge, la coordination des centres de jour pendant l'hiver (par Bruss'Help ou non), etc.

Le nombre de participants varie, mais 7 membres sont invités à ce groupe de travail et nous nous sommes réunis trois fois.

h) Groupe de travail "Questions patronales"

Tous les membres sont invités à une réunion une fois par an, durant laquelle nous abordons divers sujets liés aux questions patronales. L'expertise se situe principalement au sein de la CP 319.00, mais la Fédération Bico réalise les efforts nécessaires pour renforcer également son expertise au sein d'autres commissions paritaires des membres. Nous essayons d'aborder chaque année un thème transversal. Cette année, nous avons opté pour les changements légalement requis dans le cadre de la réglementation du travail, qui nous ont été expliqués par un juriste de la Boutique de Gestion. Voici d'autres points qui furent à l'ordre du jour : le fonds Maribel, les nouvelles CCT 319, les primes du secteur prioritaire Actiris, etc.

i) Groupe de travail "Centre de jour – Directeurs"

Les membres du groupe de travail urgence a décidé fin 2022 de ne plus se rassembler avec les trois types de services (centre d'accueil d'urgence, travail de rue et centres de jour) ensemble. La raison de cette décision : deux des trois types de services étaient déjà rassemblés autour de la table dans des groupes de travail au sein de Bruss'Help afin de se coordonner et/ou échanger concernant leur fonctionnement. Par contre, il n'y avait nulle part une concertation des centres de jour alors que ceux-ci en ressentaient le besoin, surtout à l'approche de l'hiver. C'est pourquoi la Fédération Bico a décidé de rassembler tous les

centres de jour en collaboration avec la Fédération AMA.

Le sujet principal de cette unique réunion 'était la coordination de leurs actions en hiver. Nous avons abordé :

- la fin de 86.400 et ce qui en découle
- la coordination des centres de jour et la responsabilité de Bruss'Help,
- la décision concernant les places hivernales du New Samusocial (un plus grand étalement sur l'année de ses places tampon pour 2023 afin de sortir progressivement d'une logique saisonnière)
- Les actions spécifiques des centres de jour pendant l'hiver 2022-2023 (heures d'ouverture prolongées, des endroits pour des siestes pendant la journée, des activités spécifiques, etc.).

Nous ne savons pas encore si et sous quelle forme ce groupe de travail aura encore lieu en 2023.

Le nombre de participants pourrait varier, mais 3 membres de la Fédération Bico sont invités à ce groupe de travail ainsi que 10 membres de la Fédération AMA et nous nous sommes réunis une fois.

j) Réunions d'équipe

Depuis l'élargissement de l'équipe, une réunion d'équipe hebdomadaire est organisée avec tous les membres du personnel de la Fédération Bico.

Représentation extérieure

2022 : 5 COMITES D'ACCOMPAGNEMENT - 2 COMITES DE PILOTAGE - 2 GROUPES DE TRAVAIL - 1 FOCUS GROUP - 22 RÉUNIONS

a) Le réseau belge de recherches sur le sans-abrisme – Comité d'accompagnement TRAHOME

Le sans-abrisme augmente en Belgique et en Europe. C'est pourquoi ce phénomène est étudié par plusieurs universités, hautes écoles et organismes de recherche, afin de mieux comprendre cette problématique.

C'est en 2020 que trois services de recherche s'assemblent pour unir leurs forces au sein du projet Trahome : LUKAS KULeuven, Sociaal Werk en sociale pedagogie Ugent et le CIRTES de l'UCLouvain. TRAHOME est un projet de recherche sur 4 ans financé par BELSPO, pour mener des recherches sur les trajectoires des personnes sans abri sur base d'une approche méthodologique multidisciplinaire. C'est de là qu'est née l'initiative de créer un Réseau de recherche belge concernant le sans-abrisme. Les objectifs de ce réseau est :

- Favoriser une bonne collaboration entre chercheurs sur le sujet
- Échanger des savoirs
- Créer l'opportunité d'échanger sur le niveau international
- Créer un réseau inspirant pour les chercheurs
- Accroître la contribution de la recherche à l'évaluation et la création de politiques publiques

Ce réseau a eu l'idée d'organiser annuellement une conférence d'un jour, afin d'arriver à atteindre ces objectifs. Cette conférence a eu lieu pour la première fois en 2022 et fut organisée par l'équipe de TRAHOME.

Les points suivants de l'ordre du jour ont été abordés : aperçu général : contexte, objectifs et avancement du projet TRAHOME, avancement des recherches de Sophie Samyn : « The denizen rebel. Pathways of the hidden homeless in the shadow of the welfare state », avancement de la recherche de Noémie Emmanuel: « Losing their home: social support and residential trajectories of poor families in Brussels», avancement de la recherche de Laure-lise Robben: « Homelessness trajectories and non-take-up of social rights».

b) Groupes de travail "Passerelles" et "Bruggenbouwer"

Le projet Bruggenbouwer, né suite aux résultats de la recherche "Situation des personnes handicapées en Région de Bruxelles Capitale" par le Facilitateur de Secteur du Brusselse Welzijns- en Gezondheidsraad (Conseil de la Santé et du Bien-être bruxellois), a été mis en place en 2009 au sein de l'asbl Begeleid Wonen Brussel.

L'objectif du projet Bruggenbouwer est de répondre au besoin mutuel d'informations sur les activités des uns et des autres et de rechercher des possibilités de collaborations intersectorielles, en tenant compte de la spécificité des personnes sans abri porteuses de handicap. A long terme, l'objectif est d'établir des partenariats structurels entre les deux secteurs.

Suite au succès du groupe de travail Bruggenbouwer avec les partenaires néerlandophones, il a été décidé de mettre en place un groupe équivalent avec les partenaires francophones.

c) Comité de pilotage "Cellule Capteur et créateur de logement"

La phase-test du projet "Capteur et créateur de logement" a démarré le 1^e avril 2015, car l'asbl l'Ilot considérait l'accès à un logement comme une des priorités du secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri.

L'objectif de la cellule "Capteur et créateur de logement" est d'aider à la recherche de logements pour les personnes sans abri ou mal logées et de les réorienter vers d'autres partenaires pour l'accompagnement. Les partenaires de la phase-test du projet ont été choisis de façon à représenter la diversité des acteurs du secteur de l'aide aux personnes sans abri : maisons d'accueil (La Source, l'Ilot), centres de jour (La Rencontre de la Source et le Clos de l'Ilot), services de guidance à domicile (Fami-Home et S.ac.A.Do. de l'Ilot), un service actif directement en rue (Diogènes) et le centre d'accueil d'urgence Samusocial.

La fédération Bico était au comité de pilotage en 2022 et nous nous sommes réunis 6 fois.

Les thèmes suivants ont été abordés lors des réunions :

- Echanges et collaborations du secteur de l'aide aux personnes sans abri, la CCL avec les Agences Immobilières Sociales (AIS)
- Echanges et collaborations du secteur de l'aide aux personnes sans abri et la CCL avec les CPAS
- La CCL au sein du Consortium
- La gestion par les AIS de logements créés par la CCL grâce à des investisseurs
- La création et captation de nouveaux logements pour le secteur de l'aide aux personnes sans abri
- Le Fonds Tremplin d'avancer l'argent pour des garanties locatives
- La logique d'attribution de nouveaux logements aux membres partenaires

Toutes les décisions stratégiques concernant le fonctionnement de l'organisation sont prises en comité de pilotage.

d) Groupe de travail Logement et Santé mentale - Plate-forme pour la Santé Mentale

La Plate-forme de Concertation pour la Santé Mentale est une initiative conjointe des institutions et services psychiatriques communautaires néerlandophones et francophones et bicommunautaires bruxellois. L'association a pour objectif de promouvoir et d'organiser, dans l'intérêt des habitants de la Région de Bruxelles-Capitale, une concertation entre les institutions et services psychiatriques qui y exercent leurs activités.

La plateforme a créé un groupe de travail "santé mentale et logement" suite au constat que les personnes vulnérables, souffrant de problèmes de santé mentale, ont parfois du mal à trouver des logements adéquats et que l'on rencontre pas mal de problèmes de santé mentale au sein du public sans abri. Ce groupe de travail s'appelle fonction 5 en référence aux 5 fonctions qui organisent le secteur de la santé mentale en région bruxelloise, dont le 5ième est « habitat ».

Ce groupe se rassemble régulièrement et la Fédération Bico y a participé 2 fois en 2022.

Les sujets suivants ont été abordés dans ce groupe :

- Les aides existantes pour les personnes en grandes difficultés financières,
- le Plan Social Santé Intégré (PSSI) et les points de vue de la coupole Rezone du secteur bruxellois de la santé mentale à ce sujet,
- La présentation de nouveaux services du secteur,
- Bru4Home et sa captation de nouveaux logements,
- Les expulsions de logement de personnes souffrant de problèmes de santé mentale,
- Les recommandations portées par le groupe concernant la santé mentale et le sans-abrisme,
- etc.

e) Comité d'accompagnement dénombrement 2022

Le dénombrement des personnes sans abri et mal logées a lieu à Bruxelles tous les deux ans. Ce dénombrement vise à recenser le nombre de personnes sans abri en Région de Bruxelles-Capitale. Sept situations de vie sont considérées comme sans-abrisme ou logement inadéquat.

Ces sept catégories correspondent à la typologie ETHOS Light définie par la FEANTSA.

L'utilisation de la typologie ETHOS Light permettra une meilleure comparabilité avec les différentes villes belges, tout en tenant compte des mêmes situations de vie que les années précédentes.

Les dénombrements sont généralement menés à travers trois canaux de collecte de données : les comptages nocturnes, la collecte de données brutes et les enquêtes pré/post. Le comptage de nuit, réalisé pour cette édition le 8 novembre 2022 de 23h à 00h, a permis - avec l'aide de plus de 300 bénévoles et collaborateurs, de couvrir environ 92 zones pré-identifiées.

Le dénombrement est appuyé par un comité de direction dont les membres comprennent des représentants du secteur des personnes sans abri et des membres du monde académique.

Entre juin et novembre 2022, le comité s'est réuni deux fois. Au cours de ces réunions, les différents changements méthodologiques pour cette édition ont été discutés, afin de s'inspirer des recensements réalisés dans d'autres villes belges et de les adapter à la Région bruxelloise.

Parallèlement, plusieurs réunions bilatérales se sont tenues, notamment pour la rédaction du questionnaire et la mise en place de groupes de discussion.

Pour cette édition, l'interprétation des données est complétée avec l'aide d'agents de terrain ayant une expérience spécifique dans le domaine.

Ce Comité s'est rassemblé deux fois en 2022.

f) Comité d'accompagnement PAT

Le projet PAT (Peer And Team Support) fait suite à un intérêt croissant pour la pair-aidance dans les secteurs du social et de la santé en Belgique francophone. Le Forum de Bruxelles, En Route et SMES-B ont conçu ensemble un projet de soutien au développement de la pair-aidance à Bruxelles. Ce projet s'articule autour de différents axes de travail :

- Des interventions à destination des pairs-aidants (déjà mises en œuvre précédemment par le Smes) ;
- Des formations sur la pair-aidance et le rétablissement ;
- Un soutien auprès des services qui souhaitent développer la méthodologie au sein de leur institution ;
- Des activités de représentation et de plaidoyer (déjà mises en œuvre précédemment par En Route et le Smes) ;
- Un travail de mise en réseau.

En Route a depuis décidé de se retirer du projet, ce qui signifie que SMES continue à le porter seul. Le comité d'accompagnement travaille autour des 3 axes suivants :

- Échange au sujet de pratiques existantes ;
- Analyser les besoins du secteur et identifier d'éventuels obstacles ;
- Répandre la méthodologie.

Nous nous sommes rencontrés une fois en 2022 afin de discuter de l'avancement du projet.

g) Comité d'accompagnement du plan de relance pour l'action 27/ Consortium

En 2021, un groupe de travail a été mis en place par Bruss'help dans le cadre du plan de relance et de développement en général et de l'action 27 du plan d'urgence de logement Ben Hamou en particulier.

Cette action 27 vise à augmenter l'offre d'hébergement pour les personnes sans abri à travers les actions suivantes :

- Lancement de l'appel à projets via Bruxelles Logement ou le Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries Communales (FRBRTC) pour le relogement des personnes sans abri.
- Lancement d'un appel auprès des AIS pour mobiliser les maisons privées pour le relogement des personnes sans abri.

Le premier objectif de la réunion était d'arriver à un modèle-type d'accord pour les agences immobilières sociales et les opérateurs d'accompagnement.

Ce groupe de travail a été interrompu mi-2021 et fût transformé en consortium.

En 2021, le ministre Maron a chargé Bruss'Help de mettre en place une concertation structurelle (Consortium) afin d'établir une procédure d'attribution avec le secteur.

Dans le cadre de cette mission, Bruss'help a proposé une clé de répartition pour pouvoir attribuer des logements aux candidats qui correspondent au public cible décrit dans le plan de relance et dans le Plan Logement d'Urgence. La méthodologie fût développée sur base d'un accord entre les partenaires.

Le consortium est composé de :

- 1 représentant de la Cellule Capteur et Créateur de Logement
- 1 représentant de Bru4Home
- 1 représentant des opérateurs Housing First
- 1 représentant de Bruss'help
- 1 représentant des services d'urgence*
- 1 représentant des services d'insertion *

* Les représentants d'urgence et d'insertion ont été désignés par la fédération BICO et l'AMA en attente de la désignation officielle au sein du futur Comité de coordination et des Comités d'aide d'urgence et d'insertion.

Le mandat de la Fédération Bico a été repris par Marie-Alice Janssens (effectif) et Bertrand Lombaert (suppléant) pour une durée limitée (jusqu'à fin 2021). En 2022, ils ont été mandatés par les Comités d'urgence et d'insertion. Ils transmettent malgré tout un retour à la Fédération Bico et à ses membres.

Le comité de pilotage et le consortium se sont réunis chacun quatre fois ; quatre réunions supplémentaires ont également eu lieu.

Les thèmes suivants ont été abordés : clé de répartition, opérationnalisation, stratégie de captation, prévention, évaluation et monitoring, etc.

Il a été constaté que les partenaires potentiels (par exemple les communes et les CPAS) ont des discordances et une certaine réticence à proposer des logements.

Compte tenu du faible nombre de logements disponibles, il était impératif de réunir toutes les parties et de discuter des obstacles ou des préoccupations.

Les personnes suivantes ont été réunies autour de la table afin de chercher ensemble des solutions :

Un représentant des communes/CPAS, un représentant des AIS, un représentant du cabinet Maron, un représentant du cabinet Ben Hamou, un représentant de la CoCom, un représentant de Bruxelles-Logement et Bruss'help.

h) Groupe de pilotage « Pratiques Sociales de travail informelles autour du sans-abrisme caché »

L'idée de l'étude, à l'initiative d'Odyssée, est née en partie du recensement biennuel de la population des personnes sans abri de Bruxelles. Les derniers recensements ont montré une augmentation du nombre de "personnes sans abri cachées" dans la région de Bruxelles-Capitale. Cette augmentation, ainsi que son invisibilité et le manque de connaissances et de méthodologies scientifiquement fondées sur ce thème, sont les raisons de ce projet de recherche. Le projet formulera des recommandations pour affiner la méthodologie du recensement biennuel des personnes sans abri afin de mieux mesurer et

comprendre le "sans-abrisme caché" ainsi que de formuler des recommandations politiques ciblées basées sur les résultats de la recherche.

En 2022, la Fédération Bico a rencontré à deux reprises les chercheurs du projet. Nous avons abordé, entre autres, les sujets suivants : études de cas, recherche-action participative, provenance, questionnaire pour l'accueil des réfugiés ukrainiens.

i) Comité d'orientation "service installation en logement"

Dans le cadre du SIL (Service d'installation en logement), Bruss'Help a demandé la désignation de différents services auprès des fédérations.

"La mission de coordination de Bruss'help implique la création d'un comité d'accompagnement composé d'un représentant d'un opérateur logistique, d'un représentant de Bruss'help et de quatre représentants des partenaires qui utilisent les services de la plateforme centralisée." La désignation de ces services a été déterminée en concertation avec la fédération Bico.

L'objectif du SIL est d'apporter un soutien logistique aux personnes sans abri pour faciliter leur déménagement, afin que les travailleurs sociaux puissent se concentrer sur leur tâche de base : apporter un soutien psychosocial à leur public cible.

Le projet a démarré en septembre 2021 avec l'intention de se rencontrer déjà une première fois.

Les services pouvant faire appel au SIL sont, par ordre de priorité :

1. Les services de housing first : Diogènes, IDR, SAMU SOCIAL et SMES, représentant 50% des actions du SIL pour l'ensemble des projets de logements
2. Sur un pied d'égalité :
 - Les services d'accompagnement des personnes dans le cadre des projets subventionnés par le plan de relance/PUL
 - Les services acheminés par le secteur des sans-abris en Région de Bruxelles-Capitale vers les projets de logement du Plan de Relance/Plan Logement d'Urgence.
 - Les services qui organisent les capacités d'accueil dans les hôtels
3. Si la capacité est encore suffisante, tous les services reconnus dans le secteur des sans-abris par la COCOF ou la COCOM (ou qui sont en cours de reconnaissance) pourront utiliser le service pour toutes les personnes qu'ils accompagnent et qui sont intégrées dans n'importe quel type de logement.

Les partenaires suivants ont été sélectionnés en 2021 :

- CPAS de Forest
- Hôme Victor du Pré
- Maison de la paix
- Diogènes HF

Marie-Alice Janssens (Maison de la Paix) se charge de faire un retour d'expérience à la fédération Bico. La première réunion a eu lieu début 2022.

j) Focus groupe CAW Bruxelles - Cluster Logement et Sans-abrisme

Depuis 2018, CAW Brussels travaille sur un processus de changement dans le cluster Logement et Sans-abrisme.

Les éléments suivants ont été (ré)examinés :

- Mise à jour d'une vision sur le sans-abrisme dans le contexte du CAW
- Élargissement du groupe cible
- Différenciation de l'offre d'accompagnement
- Démarrage de la Prévention des expulsions
- La destination de notre salle de réunion (De Schutting)

À l'automne, tout cela a donné lieu à un Cahier qui est rédigé en collaboration avec le Kenniscentrum WWZ.

Dans le cadre de ce Cahier, l'intention était d'ajouter une rubrique qui traite de « la lutte contre le sans-abrisme » dans le contexte bruxellois. Au sein du focus groupe, l'intention était de chercher ensemble des réponses à des questions telles que : où les défis structurels dans la lutte contre le sans-abrisme à Bruxelles se trouvent-ils, où sont les opportunités et les discordances, comment pouvons-nous trouver des réponses basées sur une réflexion en réseau (intersectorielle), ...

En 2022, la Fédération Bico a participé une fois à ce focus groupe.

Réunions avec des acteurs externes

2022 : 17 RÉUNIONS

a) Administration de la CoCom concernant les subventions structurelles (gérées par l'administration) et les subventions complémentaires au titre de l'ASBL (gérées par Iriscare)

Le 10 mars, la Fédération Bico a eu une réunion avec l'administration de la CoCom concernant les subventions structurelles (gérées par l'administration de la CoCom) et les subventions complémentaires au titre de l'asbl (gérées par Iriscare).

Ceux-ci comprennent pour la subvention supplémentaire :

- Prime supplémentaire dans le cadre de la prime de fin d'année
- Emploi compensatoire
- Différence entre le fonds Gesco et les coûts salariaux réels

Cela rend parfois la tâche peu claire pour les membres et augmente le risque d'erreurs. Dans certains cas, cela peut conduire à une double subvention ou à une sous-subvention.

Cet échange avait pour but de remédier à ces carences et de rechercher ensemble des solutions.

b) Droit à un toit ou droit dans le mur

Un mouvement s'est créé dans le sillage de la manifestation du 18 septembre 2017, celui-ci a pris en charge l'organisation de différentes actions de sensibilisation. La Fédération Bico et l'AMA ont assuré un soutien administratif jusqu'au milieu de l'année 2018.

Il vise à réfléchir à des actions concrètes au niveau de trois champs d'action :

- Logement
- Prévention
- Urgence

Daan Vinck représente la Fédération Bico dans ce mouvement qui s'est rassemblé à quatre reprises.

c) Réunion Bruss'help - secteur privé

En 2021, la fédération Bico a pris l'initiative de rencontrer régulièrement les dirigeants de Bruss'Help, qui représentent le secteur privé ; ceci afin que les intérêts du secteur soient correctement défendus au sein du conseil d'administration de Bruss'Help. Nous nous sommes rencontrés à deux reprises en 2022.

d) Groupe de travail Inclusion digitale

En 2022, la Fédération Bico a été contactée par le Kenniscentrum pour participer au groupe de travail afin de réfléchir ensemble à l'inclusion numérique et plus précisément à la manière dont les organisations sociales bruxelloises y font face.

Quelles questions/souhaits/idées les institutions ont-elles pour mieux répondre aux questions numériques de notre public cible ?

Les 3 objectifs principaux étaient :

- Obtenir un aperçu des initiatives bruxelloises dans ce domaine.
- Créer une synergie entre les organisations lors de cette tournée d'information.
- Piloter positivement la politique en fonction de vos besoins.

L'objectif était d'obtenir des résultats/initiatives/actions concrets. En 2022, nous nous sommes rencontrés deux fois.

e) Le projet 'Au niveau : travailler dans le bien-être' (Kenniscentrum)

La pénurie actuelle sur le marché du travail nous oblige à penser de manière innovante pour attirer et retenir les employés à Bruxelles. En collaboration avec le Kenniscentrum WWZ et la Maison de la Santé, nous avons examiné où se situent les problèmes, quelles solutions peuvent être proposées et quelles mesures/actions y sont liées.

f) Rencontre Fédération des Agences Immobilières Sociales/AMA et Fédération Bico

A l'initiative de la fédération des agences immobilières sociales, les deux fédérations AMA et Bico se sont réunies afin de confronter leur vision concernant l'action 27 du plan de relance du cabinet Ben Hamou, plus précisément la création de 400 logements supplémentaires pour le public sans abri.

La convention type proposée par Bruss'Help pour les agences immobilières sociales et les opérateurs accompagnateurs a été longuement discutée. Cette rencontre débouchera à terme sur la rédaction d'une lettre commune adressée aux Ministres compétents Maron et Ben Hamou.

g) Consultation Kenniscentrum et Bruss'Help

Le Kenniscentrum pour le bien-être, le logement et les soins suit de près les développements dans le secteur du sans-abrisme. Ils ont défini un certain nombre d'actions dans leur plan d'action.

En tant qu'organisation néerlandophone, ils mènent ces actions avec une approche transversale et un rôle de liaison avec les autres collectivités bruxelloises.

A l'initiative du Kenniscentrum, il a été demandé à échanger avec Bruss'Help pour approfondir la discussion sur leur futur rôle et mission dans le contexte du secteur du sans-abrisme.

La Fédération Bico a agi en tant qu'intermédiaire, étant donné que le directeur connaît assez bien les deux organisations.

h) Consultation Odissee Bruxelles – Fédération Bico

Une concertation a été planifiée en 2022 entre la Fédération Bico et Odissee pour étudier la possibilité de travailler ensemble afin de créer un stage avec les membres de la Fédération Bico. De nombreux étudiants ne sont pas encore guidés vers nos membres et nous avons examiné ensemble comment nous pouvons amener la majorité d'étudiants bilingues dans nos institutions.

De la Note de Politique Générale à l'Ordonnance et à l'Arrêté d'Application

a) Concertation de l'administration de la CoCom - Fédération Bico

Le Collège Réuni a décidé le 22 octobre 2020 de reporter l'entrée en application de l'arrêté du 9 mai 2019 relatif à l'agrément et au mode de subventionnement des centres d'aide d'urgence et d'insertion au 1er janvier 2022. Fin 2021 il fut décidé d'encore prolonger le délai avant l'entrée en vigueur de l'arrêté d'un an jusqu'au 1 janvier 2023.

L'année 2021 a servi à compléter l'arsenal juridique et à approuver les outils nécessaires à l'application de l'ordonnance du 14 juin 2018 relative à l'aide d'urgence et à l'insertion des personnes sans abri, ainsi que l'arrêté du 9 mai 2019.

Tous les centres auront, à partir du 1er janvier 2023, la possibilité d'être agréés sur base des nouvelles normes de cet arrêté du 9 mai 2019.

Des subsides facultatifs ont été octroyés pour l'année 2022 afin de permettre à tous les centres de continuer leurs missions en 2022. Le montant de ceux-ci a été calculé en appliquant (à 100%) les nouvelles normes d'agrément.

Une procédure simplifiée fut prévue et celle-ci a été appliquée par le biais d'une circulaire.

Cette circulaire traitait les points suivants :

- Les attentes concernant le formulaire de demande ;
- Une explication du mode de calcul des montants ;
- Une explication concernant la ventilation des paiements ;
- Les modalités pour la demande d'agrément ainsi que le timing y afférent.

En 2022, vu la prolongation de cette période de transition, nous avons été invités par l'administration de la Commission Communautaire Commune et le cabinet Maron compétent à une réunion afin de communiquer les changements apportés aux fédérations.

Les fédérations (AMA et fédération Bico) ont également soumis une proposition conjointe à l'administration de la CoCom en termes de modèle type de politique de qualité et de structure d'un rapport annuel. A l'initiative des fédérations, une concertation a eu lieu avec l'administration pour apporter les explications nécessaires.

b) Concertation concernant les frais d'hébergement des usagers dans les maisons d'accueil

La participation financière des usagers est déterminée par le Collège Réuni, mais avant la prise d'une décision à ce sujet, une concertation devait avoir lieu entre les CPAS et le secteur d'aide aux personnes



sans abri, conformément à l'article 77 de l'arrêté d'application. Ceci devait avoir lieu au plus tard 6 mois après la publication de l'ordonnance au moniteur belge, c'est-à-dire le 31 janvier 2020.

La fédération Bico, l'AMA, Brulocalis (la Fédération des CPAS de Bruxelles) et l'administration de la COCOF ont été invitées début 2020 pour une consultation organisée par le cabinet du Ministre Maron et l'administration de la CoCom, pour discuter de la contribution financière des personnes sans abri dans leurs frais d'hébergement dans les maisons d'accueil agréées Cocom.

Début 2021, les fédérations AMA et Bico ont transmis une proposition de modèle de convention entre les maisons d'accueil (Cocom, VGC et Cocof) et les CPAS au cabinet Maron et à l'administration Cocom.

En mai 2021, la Cocom a repris contact avec les fédérations. Avant de pouvoir poursuivre cette réflexion, entre autres avec les CPAS, l'administration de la CoCom a demandé aux fédérations si nous pouvions recueillir des informations auprès des maisons d'accueil (tarifs appliqués, gestion de l'épargne, argent personnel, ...).

Composé d'une quinzaine de questions, le questionnaire a été finalisé fin septembre et présenté à l'administration CoCom et au cabinet Maron.

Au cours de cette réunion, un certain nombre de questions supplémentaires ont été posées par le cabinet (argent personnel, services y inclus et couverts par le prix journalier, méthode de calcul du prix journalier par les maisons d'accueil, etc.). Les fédérations ont fait remonter ces questions jusqu'à leurs membres afin de répondre aux questions posées.

Le cabinet poursuivra l'examen des modalités actuelles d'intervention financière des CPAS et entamera l'élaboration d'un projet d'arrêté fixant les montants maximaux de la participation financière des usagers auprès des maisons d'accueil CoCom.

Mi-2022, les fédérations ont reçu une proposition d'arrêté et un autre échange était prévu avec les fédérations AMA et Bico, l'administration de la CoCom et le cabinet.

Fin 2022, l'arrêté a reçu un avis positif de la Commission Communautaire Commune et a été soumise au Conseil d'Etat. Les travaux seront finalisés en 2023.

c) Échanges des Fédérations AMA et Bico concernant la déduction des recettes.

Les Fédérations AMA et Bico ont décidé de travailler ensemble à un plaidoyer adressé au cabinet du Ministre Alain Maron concernant la déduction des recettes des subsides CoCom. Cela afin de soutenir leurs membres que cela plaçait en situation financière compliquée ou qui utilisaient ses recettes pour investir dans des projets connexes à leurs missions.

C'est depuis 2019 que des participations financières d'usagers étaient déduites des subsides lors du décompte final des institutions sans que cela ait encore une base légale valable. C'est ainsi que de petites réserves utiles aux investissements dans des bâtiments ou dans des projets connexes à leur mission de base n'étaient finalement sans explication indisponibles.

Après plusieurs échanges par écrit ainsi qu'un échange de vive voix avec le cabinet du Ministre Maron, il fut décidé que ces déductions ne seraient plus appliquées.

Les Fédérations AMA et Bico ont rassemblés leurs membres deux fois sur cette question.

d) Entretien cabinet Maron et fédérations (AMA et Fédération Bico) – arrêté d'application

En 2022, une réunion a été prévue entre les fédérations et le cabinet concernant l'arrêté, plus précisément concernant les observations du Conseil d'État et la protection des données privées. Dans cette optique, la déduction des revenus, la détermination de l'ancienneté et d'autres procédures de planification et d'application ont été discutées. Cette réunion fait suite à une lettre conjointe envoyée par la Fédération Bico et l'AMA.

e) Consultation Ministre Maron et fédérations (AMA et Fédération Bico) – centres de jour

Suite à une lettre des deux fédérations concernant la reconnaissance de trois centres de jour, le ministre Maron a demandé à se réunir afin de clarifier un certain nombre de points. Le but de cette rencontre était de discuter de la situation financière désastreuse de ces trois centres de jour. Cependant, cette occasion a été saisie par les fédérations pour discuter d'autres dossiers également. Cet échange a eu lieu une fois.

f) Entretien cabinet Maron et fédérations (AMA et Fédération Bico) – difficultés financières persistantes auprès de certains acteurs du secteur des personnes sans abri.

Certaines institutions rencontrent des difficultés financières pour faire face aux nombreuses indexations et augmentations des prix de l'énergie. C'est pourquoi la Fédération Bico, en collaboration avec l'AMA, a approché les ministres afin de chercher ensemble des solutions. Voici quelques pistes qui ont été évoquées lors de la réunion.

=> Modification des orientations de la prime énergie 2023, prenant en compte l'objectivation de l'augmentation des coûts énergétiques des différentes catégories de services, avec une attention particulière à la situation des centres de jour et des structures d'accueil (sachant que le montant total de cette prime sera quadruplé d'ici 2023).

=> Suite à la demande du Ministre Maron faite au gouvernement fédéral pour appliquer le tarif social aux centres d'hébergement agréés pour les personnes sans abri.

=> Examen des possibilités de basculement vers une logique de reconnaissance pour certains projets relevant actuellement de la catégorie des "subsidés facultatifs annuels".

=> Assurer le règlement rapide des subsidés en 2023 (liés à la reconnaissance et aux subsidés facultatifs) pour éviter le préfinancement par les organisations.

=> faciliter l'accès aux subsidés à la rénovation (notamment via des prêts à taux zéro) pour permettre des travaux de réduction de consommation d'énergie.

=> Les difficultés liées à la hausse limitée du plafond salarial des subsidés Maribel/GESCO.

g) Politiques

Au cours de l'année 2022, la fédération Bico a eu plusieurs contacts informels et formels avec des représentants de différents partis politiques bruxellois.

A intervalles réguliers, l'administration de la CoCom doit préparer les questions parlementaires ; l'administration utilise l'expertise de la fédération en temps voulu afin de préparer les questions. En 2022, nous avons reçu des interrogations sur les structures d'hébergement non reconnues, les initiatives pour les personnes ayant des problèmes d'addiction (alcool), etc.

h) Médias

En 2022, la Fédération Bico a été contactée à plusieurs reprises par les médias (Het Laatste Nieuws, Bruzz, De Morgen, RTBF et Le Soir).

La Fédération Bico a également été sollicitée pour cosigner l'article d'opinion. En 2022, nous l'avons fait, entre autres, en ce qui concerne la hausse des prix de l'énergie et les conséquences pour les organisations et notre public cible.

Alors que nous avons également été contactés par le New-Samu social pour réfléchir à une campagne de sensibilisation avec divers témoignages de sans-papiers, composée de trois volets (témoignage, réflexion et plaidoyer).

CHAPITRE 3 : ORGANES DE CONCERTATION

**2022 : 5 ORGANES DE CONCERTATION – 8 REPRESENTATIONS
– 3 COMITES – 1 REUNION DE LIAISON - 58 REUNIONS**

La Concertation régionale (Regio-Overleg) de l'Aide aux personnes sans abri

La Concertation régionale est une plate-forme néerlandophone de concertation des institutions bruxelloises d'aide aux personnes sans abri. Elle aborde autant les difficultés que les nouveaux projets du secteur. La Concertation régionale est organisée par le Kenniscentrum WWZ.

La Fédération Bico y représente ses membres et informe les membres de la Concertation de l'actualité du secteur.

La Fédération Bico a temporairement repris la présidence en raison du départ de Tom van Vlierberghe. et il y a eu trois rencontres. Fin 2022, Birger Blancke a démissionné de son poste de président et le flambeau a été repris par Joris Claes de CAW Brussel

En 2022, les points à l'ordre du jour comprenaient entre autres : projet pénurie de personnel, le futur de la concertation régionale, la semaine du sans-abrisme 2022, la prévention de l'expulsion CAW Bruxelles, présentation de Gate de Transit, thème violences intrafamiliales, etc.

Concertation Fe-bi

En 2022, deux concertations ont eu lieu avec Fe-bi pour examiner la poursuite de la collaboration concernant les formations proposées par les deux organisations. L'objectif souhaité est que les fonds FéBi puissent financer des échanges de pratiques à partir de 2023 afin d'augmenter l'offre de la Fédération Bico à ses membres.

Concertation entre responsables de communication du secteur du sans-abrisme

En 2021, les rouages de Poverello et Raphaël ont été dénoncés dans la presse. Bien qu'aucun des deux ne soit membre de la fédération, des inquiétudes ont été exprimées quant à l'impact négatif sur la collecte de fonds pour les institutions du secteur du sans-abrisme, étant donné que cette nouvelle est tombée juste avant la période de fin d'année. Après consultation des membres, nous avons décidé de rencontrer les responsables de communication de l'ensemble du secteur du sans-abrisme afin de voir si nous devons afficher une déclaration commune. Lors de cette invitation, nous ne nous sommes pas limités aux membres, mais nous l'avons étendue à l'ensemble du secteur, plus précisément aux institutions qui emploient un responsable de communication.

Les chargés de communication sont, suite à ce premier échange en 2021, arrivés à la conclusion qu'il serait intéressant de se réunir régulièrement afin d'échanger sur certains sujets. Cela permettrait également d'éventuellement communiquer tous ensemble sur certains sujets utiles à tout le secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri. C'est pourquoi la Fédération Bico a pris l'initiative

d'organiser un premier échange en 2022. Tous les chargés de communication du secteur de l'aide aux personnes sans abri, allant de ceux des membres des Fédération, aux organisations non membres, à ceux des organisations coupoles, de concertation comme Kenniscentrum ou coordination comme Bruss'Help. En règle générale il y a une dizaine de personnes présentes lors d'une telle réunion.

En 2022 le groupe s'est rassemblé deux fois. Lors de la première réunion tous les chargés de communication se sont présentés nous avons discuté des attentes du groupe ainsi que les différentes campagnes de communication de chacun afin de voir sur quel plan nous pourrions collaborer. Pendant la deuxième réunion, nous avons approfondi des campagnes spécifiques ainsi que la réflexion sur la manière dont les organisations pouvaient s'entre-aider et collaborer.

Il fut également déjà décidé de se revoir en 2023 afin d'échanger de bonnes pratiques dans les stratégies de communication.

Concertation AMA - Fédération Bico

L'AMA et la Fédération Bico restent en contact étroit et se sont principalement réunies en 2021 afin de discuter de l'ordonnance et de l'arrêté d'application. L'objectif était d'accorder les visions des deux fédérations.

L'AMA et la Fédération Bico maintiennent une étroite collaboration afin de discuter de dossiers communs et d'adopter une position commune le cas échéant. En 2021, plusieurs réunions ont eu lieu concernant la mise en place des comités de Bruss'Help, au cours desquelles la structure et le fonctionnement futur ont été longuement discutés.

Concertation CAW Brussel - Fédération Bico

Depuis 2021, la fédération Bico et le CAW Brussel ont décidé de se rencontrer à intervalles réguliers pour discuter de l'actualité du secteur, échanger des informations et prendre des positions communes si nécessaire. La fédération Bico a l'intention de renforcer à nouveau les liens avec les institutions néerlandophones bruxelloises, après qu'elles aient été quelque peu perdues de vue ces dernières années.

Représentation SOM

SOM est une association pluraliste d'employeurs et de fédérations d'employeurs du secteur à profit social et a pour objectif de fédérer, représenter et soutenir les entreprises du secteur à profit social. Plus d'informations concernant les objectifs peuvent être trouvées plus loin dans ce rapport annuel L'adhésion en tant que membre donne à la Fédération Bico la possibilité de siéger au comité de gestion du Fonds Social Maribel, du CP 319 et du Fonds Social 319. La Fédération Bico a participé à deux assemblées générales de SOM.

Réunion de liaison fédérations/Bruss'help

En 2022, deux réunions ont eu lieu avec Bruss'help et les deux fédérations bruxelloises AMA et la Fédération Bico. L'intention est d'échanger régulièrement sur l'actualité du secteur.

Cette initiative a été lancée en 2022.

Représentation à la Commission Paritaire 319.00

Les Conventions Collectives de Travail (CCT) suivantes ont été déposées en 2022 :

- Convention Collective de travail : avenant à la convention collective de travail du 8 juin 2021 relative aux conditions salariales en application du VIA6
- Convention collective de travail : formation et promotion d'initiatives pour les groupes à risque
- Convention collective de travail : mise en œuvre convention ASBL de Bruxelles : suivi – convention collective de travail
- Convention collective de travail : mise en œuvre VIA6 : suivi - convention collective de travail (conditions salariales)

Autres points à l'ordre du jour : changement de mandat du comité de direction de Social Maribel 319, rapport annuel, efforts de formation supplémentaires, congé d'éducation payé, portail de concertation sociale, etc.

La Fédération Bico intervient en tant qu'expert de terrain dans les négociations relatives aux CCT. La Fédération Bico connaît les griefs et exigences des institutions et a la possibilité, au cours de ces négociations, de défendre les intérêts des employeurs. La Fédération Bico obtient ainsi des informations de première main, ce qui est favorable pour la connaissance du secteur et sa transparence. La Fédération Bico est représentée dans la Commission Paritaire 319.00.

Représentation au Fonds Maribel Social

L'Association des Fonds Sociaux Fédéraux et Bicommunautaires du secteur non marchand, l'asbl FE.BI, a été créée en 2002. Cette ASBL regroupe les activités des fonds de sécurité d'existence relevant des Commissions Paritaires ou Sous-Paritaires 319, 329, 330 et 331.

Le Fonds Maribel Social pour les Établissements d'Éducation et d'Hébergement Bicommunautaires (Bico 319) existe depuis 1999 et a été instauré par la Convention Collective de Travail (CCT) du 21 mars 2000. Le nom officiel du fonds est "Fonds Maribel Social pour les établissements et les services relevant de la Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale et relevant de la Commission Paritaire des maisons d'éducation et d'hébergement", en abrégé "Fonds Maribel CC-BC".

Le Fonds a pour but : la gestion de la réduction des cotisations patronales en vue d'assurer le financement d'emplois supplémentaires (appelés Maribel Social) dans le secteur concerné.

Martin Lievens est mandaté pour représenter les membres de la Fédération Bico au Fonds Maribel Social. Martin Lievens a quitté le secteur en septembre 2021, son mandat a été repris par Birger Blancke.

En 2022, nous nous sommes réunis quatre fois et avons discuté des points suivants à l'ordre du jour : comptabilité, projets néerlandophones et francophones, remplacement de membres, etc.

Représentation dans le fond de formation pour les initiatives destinées aux groupes à risque

Le Fonds Social est un fonds de sécurité d'existence. Il est par conséquent géré paritairement par un Comité de gestion composé de membres de la Commission Paritaire compétente.

Le Comité de gestion décide de l'affectation des moyens pour favoriser l'emploi, embaucher du personnel et prendre des initiatives de formation pour des groupes à risque déjà embauchés dans le secteur ou qui pourraient l'être. Le but de ce fonds est de financer des initiatives d'embauche et de formation en faveur des groupes à risque tels qu'ils ont été définis dans la loi programme du 30 décembre 1988. Les moyens financiers de ce fonds proviennent des cotisations patronales que les maisons d'accueil paient à l'ONSS et que l'ONSS reverse au fonds.

Martin Lievens a quitté le secteur en septembre 2021, son mandat a été repris par Birger Blancke.

Nous nous sommes rassemblés à 3 reprises en 2022.

Représentation à Bruss'Help

Qu'est-ce que Bruss'Help ?

Bruss'Help est une association de droit public mandatée par la COCOM, chargée de coordonner les dispositifs d'aide d'urgence et d'insertion aux personnes sans abri en Région de Bruxelles-Capitale. Outil régional défini par l'Ordonnance du 18 juin 2018, Bruss'Help dispense un service à la population et aux acteurs de la santé et du social intervenant auprès des personnes sans abri et mal logées.

Fondé en 2019, basé à Bruxelles, le centre rassemble des chercheurs chargés de mission et acteurs de changement spécialisés dans l'étude du sans-abrisme, la coordination de projets et la gestion ensemblière de dispositifs de terrain.

Les missions sont plurielles : aide à la planification, étude de la problématique du sans-abrisme/mal logement, prospective, développement d'une approche préventive et l'orientation des personnes aidées vers des solutions durables (accès aux soins, aux droits sociaux, au logement, ...).

Ils sont un Observatoire du sans-abrisme : centre de documentation et d'archives, pôle de recherches qui rassemble chiffres, données et analyses produites en Région Bruxelloise. Ils orientent "solutions et anticipation".

Présidence et Vice-Présidence

Pierre Verbeeren (Président par intérim) Bram Fret (Vice-Président)

Conseil d'Administration

Birger Blancke (Fédération Bico), Christine Vanhessen (Fédération AMA), Pierre Verbeeren (Indépendant), Luc Detavernier (Représentant le Ministre Clerfayt), Catherine Morenvilte (Représentant le Ministre Maron), Xavier Van Cauter (Représentant le Ministre Vervoort), Cédric Verschooten (Représentant le Ministre Gatz), Bram Fret (Représentant la Ministre Vandenbrandt), Muriel Allart (SMES-B) et Angela Vandewiel (SAAMO).

A l'agenda du conseil d'Administration se trouvait entre autres : le masterplan, la crise ukrainienne, le monitoring/dispatching, contrat de gestion de Bruss'Help etc. Birger Blancke a échangé en 2021 avec chacun des administrateurs au sujet de la composition et du rôle des comités, et cela en étroite collaboration avec le directeur de Bruss'Help. A cet effet, plusieurs réunions ont eu lieu.

En 2022, nous nous sommes réunis à sept reprises et Muriel Allart a rejoint le Conseil d'administration.

Commissaires au Gouvernement et Invités Permanents

Bénédicte Hendrick, Gudrun Willems (Représentant les Ministres de la Santé et du Social), Kenza Yacoubi (Représentant le Ministre Président), Nathalie Noël (Invitée permanente représentant le Ministre du Budget pour les compétences COCOM).

Assemblée Générale

Morgane Lobjois (CPAS de Bruxelles), Harold Peeters (CPAS d'Anderlecht), Gregory Jacques (CPAS de Woluwé Saint Lambert), Laurence Noël (Observatoire de la Santé et du Social), Lieven Devisscher (Netwerk tegen armoede netwerk tegen armoede), Nicolas Dekuysse (Forum Bruxelles contre les inégalités), Fédération des CPAS - Brulocalis, Céline Nieuwenhuys (Fédération des Services Sociaux), Mathieu Debacker (SMES-B), Sébastien Roy (New Samusocial), Cecile Vanden Bossche (PFCSM).

Lors de l'Assemblée générale, le texte de vision qui décrit les missions et les valeurs de Bruss'help ainsi que le plan d'action qui l'accompagne ont été votés afin d'obtenir le soutien le plus large possible pour la réalisation des missions.

En 2022, nous nous sommes rencontrés à deux reprises.

Représentation au sein de la Feantsa (European Federation of National Organisations Working with the Homeless)

La FEANTSA est la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abris, et est la seule ONG européenne qui se concentre exclusivement sur la lutte contre le sans-abrisme. L'objectif ultime est de mettre un terme au sans-abrisme en Europe.

Créée en 1989, la FEANTSA rassemble des services à but non lucratif qui viennent en aide aux personnes

sans abri en Europe. Ils ont plus de 130 organisations membres venant de 30 pays, dont 28 États membres de l'UE. Il s'agit principalement de fédérations nationales ou régionales.

La FEANTSA vise à mettre un terme au sans-abrisme en :

- Engageant un dialogue constant avec les institutions européennes et les gouvernements nationaux et régionaux afin de promouvoir le développement et la mise en œuvre de mesures efficaces pour lutter contre le sans-abrisme.
- Réalisant et diffusant des études.
- Promouvant et facilitant l'échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques en vue d'améliorer les politiques et pratiques.
- Éliminant les stéréotypes et sensibilisant le public sur la complexité du sans-abrisme et sur la nature pluridimensionnelle des problèmes rencontrés par les sans-abris.
- En savoir plus sur nos activités

Les organismes décisionnels de la FEANTSA sont :

- L'Assemblée générale, composée de tous les membres effectifs, qui se réunit une fois par an ;
- Le Conseil d'Administration, composé d'un représentant par pays comptant au moins un membre effectif, qui se réunit trois fois par an ;
- Le Comité exécutif, qui est élu par le CA (maximum 7 membres) et qui inclut le Président, deux Vice-présidents, le Trésorier et le Secrétaire. Il se réunit également trois fois par an.

La Fédération Bico est devenue membre de la Feantsa en 2019.

En 2022, la Fédération Bico fût présente à trois reprises à l'Assemblée Générale ainsi qu'à différents événements organisés par la Feantsa.

En 2022, un nouveau Conseil d'administration a été élu et les statuts ont été modifiés dans le cadre de l'Assemblée générale pour se conformer aux dispositions légales du Code des sociétés et des associations.

Représentation au Conseil Consultatif de la santé et de l'aide aux personnes de la Commission Communautaire Commune

Le Conseil Consultatif de la santé et de l'aide sociale de la Commission Communautaire Commune est réparti en différentes commissions. L'une d'entre elles concerne l'aide aux personnes (institutions et services pour personnes âgées, pour personnes handicapées, pour la famille et pour l'action sociale).

Brigitte Houtman a été nommée vice-présidente du bureau et de la section institutions et services d'aide de l'action sociale et représente la Fédération Bico. Laurent Demoulin est son suppléant pour la section. Ils sont nommés pour cinq ans et leur mandat est renouvelable. En 2019, il a été décidé que Birger Blancke reprendrait le mandat de Brigitte Houtman. Ce transfert a eu lieu en 2022 et il assumera le mandat de vice-président du conseil consultatif.

Cette section a pour mission de donner des avis, soit d'initiative, soit à la demande du Collège Réuni, notamment sur l'agrément, la prolongation ou le retrait de l'agrément et la fixation des subventions aux centres d'aide aux personnes en charge de l'accueil social et aux centres et services pour adultes en difficulté, les conditions d'intervention dans les frais d'entretien et de traitement des personnes atteintes de maladies sociales, les améliorations qui peuvent être réalisées dans le domaine de la politique de l'action sociale.

La section est composée de représentants des pouvoirs organisateurs des services et/ou institutions concernés, de représentants du personnel occupé dans ces services et/ou institutions, de représentants des usagers, notamment des usagers des services, et des organismes d'assurance dans le cadre de la législation sur l'assurance maladie invalidité et de personnes particulièrement qualifiées n'appartenant pas aux autres catégories.

Le Collège a demandé aux différentes sections du Conseil Consultatif de travailler de concert autour de différentes thématiques, afin de donner aux défis de la Région un caractère transversal et de les rapprocher de la population.

En 2022, nous nous sommes réunis à six reprises, et un groupe de travail communautaire a été organisé avec les différentes sections des hôpitaux, de la santé mentale, de la première ligne et de l'action sociale pour émettre un avis sur la conception de la mise en œuvre du Plan Social Santé Intégré (PSSI). En tant que vice-président nous siégeons également au bureau.

Représentation au New SamuSocial

Le Samusocial apporte une aide d'urgence (hébergement, équipes mobiles d'aide, soins médicaux et accompagnement psychosocial) gratuite aux personnes sans abri de Bruxelles. L'objectif est de soulager la personne aidée et de lui proposer un accompagnement personnalisé vers des solutions de sortie de rue.

Le Samusocial est mandaté chaque année pour le Plan Hiver qui accueille plus de 1.000 personnes sans abri par nuit à Bruxelles. L'aide apportée est immédiate, via l'action des équipes mobiles ou au sein des centres d'accueil d'urgence. Mais celle-ci se conçoit cependant dans une perspective d'accompagnement, parfois au très long cours afin de dégager des solutions réalistes de sortie de rue pour les personnes aidées.

Le Samusocial a développé différents dispositifs d'hébergement pour offrir l'encadrement et l'accompagnement le plus adapté possible à la situation de la personne aidée. En 2019, le Samusocial a été transformé en un nouvel organisme de droit public, le New Samusocial, à la suite de quoi les statuts sont passés par certaines modifications, qui sont conformes à la nouvelle ordonnance et aux nouveaux décrets d'application.

En conséquence, les objectifs, la mission, l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration ont eux aussi changé.

Les quatre missions principales du New Samusocial :

- Accueil et hébergement des personnes sans abri qui lui sont adressées par le dispatching du coordinateur des dispositifs d'urgence et des dispositifs d'insertion
- Orientation et accompagnement des personnes sans abri hébergées vers Bruss'Help
- Participation aux concertations organisées dans le cadre de l'accompagnement des personnes sans abri et du travail de réseau

Dans cette nouvelle configuration, la Fédération Bico participe à l'assemblée générale du New Samu Social à partir de 2019. Nous nous sommes rencontrés une fois en 2022 et les règles d'évaluation, le rapport annuel 2022, le compte de résultat 2022 et le budget 2023 furent à l'ordre du jour.

Comité d'insertion sociale/d'urgence

En 2021, Bruss'Help a mis en place les différents comités imposés par l'ordonnance : la Commission de Coordination Limitée et Plénière et les Comités d'Urgence et d'Insertion Sociale.

Le comité d'insertion sociale et le comité d'urgence se réunissent trimestriellement et sont des organes consultatifs sur des sujets/thèmes proposés par le conseil d'administration de Bruss'Help. Cependant, ils ont également la possibilité de formuler eux-mêmes des propositions sur les sujets à discuter, mais le pouvoir de décision ultime appartient au conseil d'administration de Bruss'Help. S'ils le souhaitent, les comités peuvent faire appel à des experts externes en fonction des sujets à traiter.

En 2021, les commissions ont été mandatées pour émettre des avis au sujet du monitoring, du dispatching et du plan de relance.

Plusieurs projets sont déjà en cours et identifiés au sein des Comités d'Urgence et d'Insertion Sociale (élaboration d'un monitoring des places disponibles et des profils de personnes ; élaboration d'un protocole « Plan Hiver » au sens le plus large du terme ; réforme du dispatching ; plan de relance et de redéveloppement et suivi des nouveaux projets innovants et des processus d'insertion par le logement).

Intérêts généraux :

- La composition des Comités est déterminée par le Conseil d'administration de Bruss'help.
- Les Comités prévoient un moment d'évaluation tous les deux ans, dans le but d'évaluer l'opération et de l'ajuster si nécessaire.
- Différents groupes de travail seront issus des Comités en fonction des sujets à traiter.

Le comité est composé de représentants du Conseil d'administration de Bruss'help, des fédérations AMA, BICO et de la Fédération des CPAS, des sans-abris et de BRULOCALIS. La composition de ces comités peut évoluer progressivement, sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration. Si nécessaire et en fonction des sujets en discussion, des experts externes peuvent être invités pour des consultations spécifiques.

Comme déjà mentionné, divers groupes de travail sont issus de ces Comités. Ces groupes rendent compte aux Comités de l'état d'avancement des consultations. La méthodologie et la composition des groupes de travail relèvent de la responsabilité de Bruss'help et visent à impliquer l'ensemble des différents services actifs sur le terrain. En 2021, par exemple, une consultation a eu lieu à propos du dispatching. L'organisation d'un « groupe de travail Plans Hiver » est prévue pour ancrer l'aide en période de grand froid dans une circulaire pluriannuelle - ce groupe de travail remplacera le comité de crise.

En 2021 les comités ont décidé de fusionner le comité d'inclusion sociale et le comité d'urgence et nous nous sommes principalement concentrés sur la question des aides et des services à apporter pour la période automne et hiver 21-22. En 2022 l'hiver 2022-2023 était à nouveau un sujet important, mais nous avons également abordé d'autres sujets. Cela s'est traduit par les points suivants dans l'ordre du jour :

- État des lieux de l'offre du secteur
- Une note spécifique concernant le travail de rue
- Une réflexion sur un plan de crise en collaboration avec d'autres acteurs
- L'impact de la crise ukrainienne et la réponse qu'on peut y donner
- Le suivi de deux notes d'avis rédigés en 2021 par les comités de Bruss'Help
- Le travail du Consortium
- Des informations ainsi qu'une demande d'avis sur l'offre et les places tampon du New Samusocial (impact sur le nombre de places supplémentaires en hiver)
- Réflexion sur les sujets que l'on souhaite aborder et élaborer en 2023
- La présentation de rapports d'études ou d'évaluation au sein du secteur

En 2022 nous nous sommes rassemblés 7 fois et la Fédération Bico était à chaque fois présente. De plus, la Fédération Bico a travaillé au sein du groupe de travail concernant l'évaluation des comités en décembre. Ce travail continuera en 2023.

Comité de coordination restreint

Le comité de coordination restreint a pour objectif d'élaborer un plan stratégique régional pour l'éradication du sans-abrisme (masterplan) et est au centre des différents Comités.

Le Comité de Coordination restreint est composé de représentants du Conseil d'Administration de Bruss'help, des services du Collège Réuni de la CoCom, de l'Observatoire de la Santé et du Bien-être, des Comités d'Urgence et d'Insertion Sociale, des sans-abris, des fédérations AMA et BICO et de la Fédération des CPAS.

En 2022, nous nous sommes réunis cinq fois avec, entre autres, les points suivants à l'ordre du jour : l'évaluation du comité, mais le focus principal fût la méthode de travail/préparation du Masterplan.

Une concertation séparée était prévue entre le directeur et président de Bruss'Help et le directeur de la Fédération Bico afin de réfléchir ensemble au Master Plan et définir ensemble son contenu.

Comité de coordination plénière

Bruss'help est responsable de l'organisation et de la présidence d'un Comité de Coordination :

“Au moins une fois par an, Bruss'help organise et préside un Comité de Coordination. Ce Comité de Coordination réunit les centres, les CPAS, l'Observatoire de la Santé et du Bien-être de Bruxelles-Capitale et tout autre acteur public ou privé dont Bruss'help jugerait la présence utile afin de remplir la mission du Comité de Coordination.”(Art 86 §1)

“Organiser des concertations avec le secteur de l'aide aux sans-abris, ainsi qu'avec tout autre acteur public ou privé, y compris obligatoirement les associations où les pauvres ont la parole, dont la présence à ces concertations est jugée utile.” (Art 89 7°)

Rôles et composition du Comité de Coordination Plénière :

- Se réunit au moins une fois par an autour de la vision de Bruss'help : Bruss'help souhaite pouvoir construire les chaînons manquants de la prévention et de l'intervention sociale, pour aider la Région de Bruxelles-Capitale à éradiquer le sans-abrisme et l'habitat précaire.
- Il permet à Bruss'help de promouvoir la coopération entre partenaires internes et externes, autour d'un événement intersectoriel annuel : le contenu est préparé en Comité de Coordination restreint et suivra la construction du Masterplan pour réduire et éliminer le sans-abrisme. Les membres ont la possibilité de fournir des conseils et de formuler des propositions sur les lignes d'action pour l'année à venir.
- Les membres sont issus du secteur de l'aide aux sans-abris, des secteurs connexes, de l'État, des autorités locales, régionales et fédérales : toutes les structures ayant une convention ou un agrément de la CoCom, de la COCOF, de la Région ou VGC, les fédérations AMA et BICO, Knowledge Center WWZ, CAW Brussel, Huis voor Gezondheid, la Plateforme de Concertation Soins de Santé Mentale (PFSM), le Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RBDH), la Fédération des Services Sociaux, BRUSANO, tous les CPAS de la Région de Bruxelles-Capitale, la Fédération des CPAS, BRULOCALIS, FEDITO, le Comité Bruxellois Aide aux Justiciables, les autorités Pénitentiaires, le Président du Tribunal de Première Instance (pour les juges de paix), la Chambre des Huissiers, Actiris, Bruxelles Logement, la Fédération des Agences Immobilières Sociales, des organisations où les pauvres prennent parole. L'extension de la composition est possible après approbation par le Conseil d'administration de Bruss'help.

Une fois par an, le Comité Coordination Plénière réunit tous les acteurs publics et privés impliqués dans la lutte contre le sans-abrisme à travers un événement intersectoriel, avec pour objectif central l'élaboration de ce plan régional.

CHAPITRE 4 : FORMATIONS, JOURNEES D'ETUDE, RECHERCHES ET ÉTUDIANTS

Session d'information pour les services chargés de la guidance à domicile - fichier de statistiques

En 2022, une séance d'information a été prévue pour les services chargés de la guidance à domicile concernant le système d'enregistrement appliqué. En raison des modifications apportées à l'arrêté du 9 mai 2019, il a également été nécessaire de procéder à un certain nombre d'ajustements au sein du système d'enregistrement. Cette séance d'information s'adressait aux membres du personnel des services chargés de l'encodage.

ETUDE DULBEA

Droit à un toit/Recht op een dak et le Syndicat des immenses constatent que malgré la volonté politique de prévenir et de mettre fin au sans-abrisme dans les pays de l'Union européenne, aucune étude n'a été menée sur les coûts sociaux du sans-abrisme en Belgique francophone.

Le Département des Sciences Economiques Appliquées de l'ULB (DULBEA) a été chargé d'objectiver cela dans le cadre d'une étude et d'évaluer les coûts directs et indirects liés au sans-abrisme à Bruxelles. DULBEA est parti à la recherche des différents coûts sociaux liés au sans-abrisme.

De plus, il y a des coûts associés à des services qui ne sont pas spécifiquement destinés aux personnes sans abri. Considérons, par exemple, un salaire décent, l'utilisation des soins de santé, les interventions policières, le temps passé en prison, l'assistance juridique ou la conception et l'entretien de l'espace public.

Le sans-abrisme va également de pair avec une perte de recettes publiques : les personnes sans abri ne travaillent généralement pas. En conséquence, le gouvernement passe à côté des cotisations de sécurité sociale, des cotisations patronales et de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Un dernier coût représente les années de vie perdues : les personnes sans abri vivent beaucoup moins longtemps que le citoyen moyen.

Combien coûte le sans-abrisme par personne ?

En 2022, l'étude a été finalisée et présentée au secteur des personnes sans abri. Les résultats ont été présentés à différents délégués politiques lors d'un grand communiqué de presse.

La Fédération Bico a participé à la recherche, a apporté un soutien financier limité et s'est occupée des contacts de la presse néerlandophone durant le communiqué de presse.

La semaine du secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri

Depuis 2000 la Fédération Bico, le Kenniscentrum WWZ (ex-Brusselse Welzijns- en Gezondheidsraad (BWR)) /Regio-Overleg Thuislozenzorg, la Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri (AMA) et le Centre de Documentation et de Coordination Sociale (CMDC-CDCS) organisent à tour de rôle et en partenariat "La semaine du secteur bruxellois de l'aide aux sans-abri". L'objectif de cette semaine est de favoriser, au travers de rencontres et d'échanges de pratiques, les contacts entre les dispositifs d'aide aux personnes sans abri néerlandophones, francophones et bilingues, mais aussi d'établir des ponts avec différents secteurs confrontés au même public ou aux mêmes problématiques. Ce qui fait la particularité de ce projet est le fait que les travailleurs sociaux 'se rendent visite' sur leur lieu de travail, dans les infrastructures, afin qu'ils apprennent à se connaître personnellement et qu'un réseau s'établisse par-delà les frontières linguistiques et le cloisonnement entre secteurs. Après avoir choisi un thème, les organisateurs invitent les services d'aide aux personnes sans abri et ceux du secteur mis en lumière à ouvrir leurs portes aux visiteurs.

Les services ont ainsi l'occasion de présenter leurs projets, missions, fonctionnement, expériences ou questionnements. Ces moments d'échanges dépassent les frontières linguistiques, tout le monde y parle la langue de son choix. Si besoin une traduction peut être organisée. Dès que le programme est finalisé, une invitation est envoyée aux collaborateurs actifs dans les secteurs participants et/ou connexes, afin qu'ils puissent s'inscrire aux visites de leur choix. Le programme prévoit des visites gratuites pendant les jours ouvrables de 9h à 10h30, de 11h30 à 13h et de 15h à 16h30. En fonction des possibilités de l'organisation qui ouvre ses portes, des groupes de 8 à 20 personnes sont constitués. Le collaborateur peut élaborer lui-même son programme mais les inscriptions sont obligatoires.

En 2022 a eu lieu la 22ième édition qui se terminait traditionnellement par une journée d'étude. Le thème de cette année était "La dématérialisation et les inégalités numériques ». Un thème qui amène pas mal de questions : comment continuer à garantir l'accès aux droits sociaux ? Comment réduire le fossé numérique ou tout du moins le limiter ? Comment convaincre les services publics et particuliers de l'importance de cet accès pour les plus vulnérables ?

Pour plus d'information nous vous renvoyons vers le rapport de l'activité en annexe.

La journée Bico

En 2022, la Fédération Bico a fêté ses 20 années d'existence. C'était l'occasion parfaite pour lancer la journée Bico. A la demande des travailleurs du secteur et des membres de la fédération, ceci fut l'occasion de se retrouver pour passer un agréable moment ensemble et échanger sur l'aide aux personnes sans abri.

Le thème choisit était "Bilan et perspectives d'avenir pour le secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri". Pendant l'avant-midi tous les services membres mais également les travailleurs du secteur et des secteurs connexes étaient invités à échanger sur ce thème. Le panel d'intervenants était composé des présidents de la Fédération Bico actuels et anciens. Cet échange fut suivi d'un spectacle de Paolo Doss - humoriste exceptionnel et expert du vécu. Enfin, nous avons clôturé la journée en partageant un repas et un verre afin de renforcer le travail en réseau et profiter d'être ensemble.

De plus il y avait une petite exposition de rétrospective, cartographiant les temps forts du secteur et de la Fédération Bico au cours des 20 dernières années, accessible à tout le monde. Nos membres avaient tous la possibilité de montrer leurs activités et sensibiliser grâce à du matériel de promotion (documentaires, affiches et campagnes) exposé.

Il y avait une cinquantaine de personnes inscrites à cette journée. Le membre du parlement bruxellois Juan Benjumea Moreno a également pris la parole après le mot de bienvenue de notre directeur Birger Blancke.

De plus, plusieurs personnes ont visité le mini-musée qui a eu lieu dans le hall du See-U à Etterbeek (la plus grande grande occupation temporaire de Belgique), un lieu avec du passage.

Plan de formation

Cette année, la Fédération Bico a proposé 11 formations, organisées de janvier à décembre 2022. Six des 11 formations ont été annulées. Les thèmes des différentes formations étaient :



a) Perspectives de séjour pour les personnes en séjour irrégulier (néerlandais) – 8 mars et 21 avril – annulée

Cette formation apporte un aperçu des perspectives disponibles aux personnes en séjour irrégulier afin d'obtenir un droit de séjour en Belgique.

b) Les différentes possibilités d'accès aux soins en Belgique (français) – 24 mars - annulée

Cette formation a pour vocation de retracer les différentes possibilités d'accès aux soins en Belgique selon le statut de la personne.

c) Comment mieux prévenir et gérer l'agressivité verbale des usagers ou bénéficiaires ? (français) – 28 avril et 5 mai – 10 participants

Ces jours de formation ont comme objectif de vous permettre de vous approprier certains outils pour mieux réagir face à l'agressivité d'autrui et mieux faire face aux émotions suscitées par ces situations difficiles.

d) Hygiène et précarité (français) – 19 mai et 2 juin – 9 participants

En tant que professionnels confrontés à un public vivant en grande précarité, nous pouvons être déstabilisés à l'idée de parler d'hygiène ou du manque d'hygiène. L'objectif de notre formation est de vous permettre de lever vos appréhensions, mais aussi de vous offrir des clés.

e) Les premiers pas vers une politique de bien-être au travail – 9 juin – annulée

Cette formation s'articulera autour de deux axes : tout d'abord, une présentation autour de la loi pour le bien-être et la gestion dynamique des risques et, ensuite, une mise en pratique.

f) Tour d'horizon du secteur Bruxellois d'Aide aux personnes sans abri (Néerlandais) – 8 septembre - 4 participants

Cette formation s'adresse aux nouveaux travailleurs sociaux du secteur du sans-abrisme. L'objectif est de donner un aperçu du paysage bruxellois du sans-abrisme.

g) Face à la quête incessante de financements, comment mieux s'organiser ? Quelques repères utiles (français) – 15 septembre – annulée

Trouver des financements est crucial pour mettre en place des actions ou des services de qualité. Encore faut-il trouver les moyens adéquats pour chaque projet, sans rogner sur la qualité ou l'éthique des actions entreprises.

h) Hygiène et précarité (français) – 22 septembre et 6 octobre - annulée

En tant que professionnels confrontés à un public vivant en grande précarité, nous pouvons être déstabilisés à l'idée de parler d'hygiène ou du manque d'hygiène. L'objectif de notre formation est de vous permettre de lever vos appréhensions, mais aussi de vous offrir des clés.

i) Santé mentale et précarité, un accompagnement sur mesure (français) – 20 octobre – 10 participants

Les objectifs de cette formation sont de sensibiliser les travailleurs sociaux à la problématique de la santé mentale et de favoriser l'accueil et l'orientation des personnes qui vivent dans une grande précarité et qui ont des problèmes psychologiques.

j) « Plaisir et souffrance au travail »... En quoi ça me concerne ? – 24, 30 novembre et 15 décembre - annulée

"Risque psychosocial", "burn out", "conflit éthique", "harcèlement", "perte de sens"... les concepts se multiplient pour tenter d'appréhender et de nommer une souffrance psychique de plus en plus présente dans le monde du travail. Cette formation visera à mieux identifier les réalités cachées derrière ces concepts et à fournir des outils théoriques et pratiques.

k) Tour d'horizon du secteur du sans-abrisme (Français) – 8 décembre - 10 participants

Cette formation s'adresse aux nouveaux travailleurs sociaux du secteur du sans-abrisme. L'objectif est de donner un aperçu du paysage bruxellois du sans-abrisme.

Présentation de la Fédération Bico et du secteur de l'aide aux personnes sans abri

Chaque année, la Fédération Bico est invitée à agir en tant qu'expert du secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri.

Ce fût le cas entre autres pour la VUB, l'UCL, la KU Leuven, l'ULB et le CAW Brussel.

Le directeur a reçu diverses questions d'étudiants, d'institutions, de particuliers, etc., via le site web de la Fédération Bico.

Journées d'étude/Colloques/Entretiens

Cette liste reprend les rencontres, journées d'études et colloques lors desquels la Fédération Bico a représenté le secteur bicommunautaire à l'extérieur.

31/01/2022	45 ans du Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales.
17/03/2022	Webinar – Dénombrement du sans-abrisme en Belgique (Fondation Roi Baudouin)
21/03/2022	Rencontre Croix Rouge et Fédération Bico
28/03/2021	A Way Home Het einde van de dak- en thuisloosheid bij jongeren in Brussel: hoe & wie doet wat? (oa Kenniscentrum)
21/04/2022	WEBINAIRE DU LOGEMENT : la Direction de l'Inspection Régionale du Logement
11/06/2022	10e anniversaire de DoucheFLUX
17/06/2022	Webinar: Zelfzorg, ook mijn zorg (Fe-Bi)
14/07/2022	Talita feest ! Les 20 ans de Talita
14/10/2022	Conférence sur la fin du sans-abrisme (Infirmiers de rue)
18/10/2022	Journée d'étude « Comment gère l'agressivité et le burn-out » (Fe-bi)
8/11/2022	7 dénombremements au sein de la Région de Bruxelles Capitale (Bruss'help)

CHAPITRE 5 : AFFILIATION

Centre flamand d'Etudes et de Documentation pour les ASBL (VSDC)

Ce centre donne des conseils dans toutes les matières concernant les ASBL, notamment dans les domaines suivants :

- **Avis juridique** : statuts, modifications de statuts, fondation, dissolution, Conseil d'Administration, fusion, registre des membres, structures, etc.
- **Avis en droit social** : toutes les questions peuvent être présentées, aussi bien sur le travail rémunéré que sur le thème du travail bénévole.
- **Comptabilité** : tous les aspects de la comptabilité figurent également parmi leurs compétences.
- **Fiscalité** : questions du type "Comment remplir ma déclaration d'impôts ?", "Mon ASBL doit-elle avoir un numéro de TVA ?".

SOM - La fédération des entreprises sociales ASBL

SOM est une association pluraliste d'employeurs et de fédérations patronales au profit social et a pour but de fédérer, représenter et accompagner les entreprises dans le profit social.

L'objectif comprend entre autres :

1. En tant qu'organisation patronale représentative, SOM représente les entreprises affiliées et défend leurs intérêts dans les organes de la concertation sociale. SOM offre les services suivants aux entreprises affiliées : consultation, élaboration de politiques, information et conseil en matière d'employeurs et de concertation sociale.
2. SOM soutient l'entrepreneuriat social des entreprises affiliées, notamment en ce qui concerne le développement organisationnel, la politique administrative, la gestion, la politique du personnel, la politique d'innovation, la formation et l'éducation.
3. SOM représente les intérêts sectoriels et intersectoriels des entreprises affiliées en ce qui concerne, entre autres, la réglementation, la politique de reconnaissance et de subvention, l'emploi du personnel, les aspects organisationnels, l'innovation...

SOM exécute cela, entre autres, en développant une vision et en influençant la politique vis-à-vis des autorités, organismes et organisations compétents.

L'adhésion donne à la fédération Bico la possibilité de siéger au comité de gestion du fonds social maribel 319, de la commission paritaire 319 et du fonds social 319.

CHAPITRE 6 : CONSEIL D'ADMINISTRATION / ASSEMBLEE GENERALE

Fin 2020, l'Assemblée Générale se composait des membres suivants :

1. Présidente : Mallorie Van den Nyden (Fami-Home)
2. Vice-président : Daan Vinck (Hobo)
3. Trésorière : Marie-Alice Janssens (Huis van Vrede)
4. Administratrice : Iram Chaudhary (Porte Ouverte)
5. Administratrice : Sarah De Hovre (Pag-Asa)
6. Administrateur : Laurent Demoulin (Diogènes)
7. Administratrice : Brigitte Houtman (Talita)
8. Administrateur : Didier Stappaerts (Ariane)
9. Administrateur : Annelies Vangoidsenhoven (Lhiving)
10. Administratrice : Deborah Oddie (Escale)
11. Administrateur : Annelies Vanbeckevoort (Leger des Heils - Begeleid wonen)
12. Membre effectif: Océane Barbey/Catherine Colson (L'Ilot/S.Ac.A.Do.)
13. Membre effectif : Julien Perriaux (Habitat accompagné du CPAS de Saint-Gilles)
14. Membre effectif : Pascale Desprets (Le Relais)
15. Membre effectif : Pascale Francotte (Haard en Vrede)
16. Membre effectif : Olivier Lendo (Le Nouveau 150)
17. Membre effectif : Bertrand Lombaert (Un Toit à Soi)
18. Membre effectif : Anita Jambers (Hoeksteen)
19. Membre effectif : Sarah Vanempten (Aprèstoe)
20. Membre effectif : Benjamin Brooke (DoucheFLUX)
21. Membre effectif : Mathieu De Backer (SMES-B)
22. Membre effectif : Guilhem Lautrec (Alias)
23. Membre effectif : Ilse Van der Veken (Chez Nous)
24. Membre effectif : Mahamed Robleh Bourale (Le Refuge)
25. Membre effectif : Ganaira Brown (Leger des Heils)
26. Membre coopté : Luc Jaminé (SOM)

L'Assemblée Générale s'est réunie quatre fois en 2022 .

Le Conseil d'Administration s'est rassemblé 5 fois en 2022. Les mandats du Conseil d'administration ont expiré fin 2020 et un appel a donc été lancé aux membres pour siéger au Conseil d'administration. Début 2021, un nouveau conseil d'administration a été formé avec Mallorie Van den Nyden comme présidente et Daan Vinck comme vice-président.

CHAPITRE 7 : ORGANIGRAMME

Assemblée Générale

Composée de tous les membres, l'Assemblée Générale détermine la vision et les missions à long terme de la Fédération Bico ainsi que le thème annuel et les priorités de l'année de fonctionnement en cours. Les comptes de résultats, budgets et rapports d'activités y sont également discutés et approuvés.

Conseil d'Administration

Composé de minimum huit et maximum onze administrateurs, le Conseil d'Administration prend les décisions concernant la gestion générale de l'ASBL (sous réserve de la décision finale de l'Assemblée Générale), discute de l'actualité du secteur et adopte, au besoin, certaines positions. Dans certains cas, des groupes de travail sont mis en place afin d'approfondir une thématique donnée.

Equipe

Trois personnes sont employées par la Fédération Bico. Les tâches journalières sont assurées par un directeur et une employée administrative.

Le responsable de la Fédération Bico est Birger Blancke, engagé depuis février 2002.

Marie Haguinet, assistante administrative, engagée depuis mi-septembre 2021.

Lise Haguinet, chargée de projet, engagée depuis septembre 2020.

GLOSSAIRE

AIS	Agence Immobilière Sociale
AMA	Association des Maisons d'Accueil et des services d'Aide aux Sans-abris en Wallonie et à Bruxelles
APEF	Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation
BAIS	Bureau d'Aide et d'Intégration Sociale
CAW	Centrum voor Algemeen Welzijnswerk (Centre de service social général)
CCT	Convention Collective de Travail
CDCS	Centre de Documentation et de Coordination Sociale
COCOF	Commission Communautaire française. Nommée aujourd'hui Parlement francophone, institution équivalente à la VGC
COCOM	Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale
CP	Commission Paritaire
FE.BI	Association des Fonds Sociaux Fédéraux et Bicommunautaires du secteur non-marchand
MEHOBEL	The measurement of homelessness in Belgium = La mesure des sans-abris en Belgique
RBDH	Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat
Regio-Overleg	Concertation régionale entre les maisons flamandes et bicommunautaires de Bruxelles. Se réunit en principe 4 fois l'an et bénéficie de la collaboration logistique du Kenniscentrum WWZ
SAW	Steunpunt Algemeen Welzijnswerk (Institution de soutien - méthodologie, réglementation, documentation,... des CAW)
SISP	Sociétés Immobilières de Service Public
SLRB	Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale
SMES	Santé mentale et Exclusion Sociale
SOHONET	Societal Housing Network asbl est une plateforme collaborative qui a pour objectif de promouvoir, stimuler et activer la création de logements afin de contribuer à l'amélioration de l'accès à un logement à finalité sociale digne et durable pour les publics fragilisés
SOM	Federatie van Sociale Ondernemingen
SPP-IS	Service Public fédéral de Programmation - Intégration Sociale
VGC	Vlaamse Gemeenschapscommissie (Commission Communautaire Flamande, équivalent néerlandophone de la COCOF)
WWZ	Kenniscentrum Welzijn Wonen Zorg

Annexe : Semaine du secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri 2022

Introduction générale

Depuis les années 2000, la semaine du secteur de l'aide aux personnes sans abri s'organise alternativement (mais toujours en collaboration) avec l'une de ces organisations bruxelloises : la Fédération Bico, l'AMA (Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux personnes sans abri), le CDSC (Centre pour la Documentation et la Coordination Sociale), ainsi que le Kenniscentrum Wonen Welzijn Zorg. La Fédération Bico était organisateur principal en 2022.

Ce projet a pour objectif de soutenir les contacts entre les différents acteurs du secteur de l'aide aux personnes sans abri et sans chez-soi, ainsi que de favoriser les contacts entre les institutions néerlandophones, francophones et bicommunautaires. Des rencontres sont organisées sur le lieu de travail, où l'accent est mis sur un échange de pratiques. La semaine se focalise également sur le contact avec les secteurs connexes.

La semaine du secteur de l'aide aux personnes sans abri participe dès lors à une offre de services de qualité sur le terrain et à des connexions et du réseautage. Et ce, en stimulant les rencontres et les réflexions entre le secteur de l'aide aux personnes sans abri et autres secteurs connexes, par-delà les frontières communautaires afin de favoriser de meilleures collaborations, de sorte que les personnes vivant dans la précarité se retrouvent entre autres moins captives du tourniquet des services d'aide (par exemple se retrouver à nouveau dans le secteur de l'aide aux personnes sans abri après avoir séjourné un temps dans le secteur des soins de santé mentale, etc.)

Le thème choisi cette année pour la Semaine du secteur de l'aide aux sans-abri à Bruxelles est "La dématérialisation des services et les inégalités numériques". Il a pris cours la deuxième semaine de novembre.

Du 14/11/22 au 17/11/22 compris, les différents acteurs du secteur de l'aide aux personnes sans abri et sans chez-soi ouvrent leurs portes afin que les collaborateurs au secteur même et aux secteurs connexes puissent se rencontrer sur le lieu de travail. Ainsi, ils apprennent à mieux se connaître, à nouer des contacts et à échanger de bonnes pratiques.

Enfin, la semaine s'est achevée le 18/11/23 sur une journée consacrée à l'étude et à la rencontre intersectorielle autour de notre thème central. Cela laissa à tout le monde une nouvelle occasion de réseauter et de réfléchir à quelques questions essentielles : comment continuer à garantir l'accès aux droits sociaux ? Comment réduire le fossé numérique ou tout du moins le limiter ? Comment convaincre les services publics et particuliers de l'importance de cet accès pour les plus vulnérables ?

Résultats de l'édition 2022

45 services ont ouvert leurs portes lors de 50 moments de visite. Cela comprend aussi bien des services à grande échelle, comme le New SamuSocial et le HUB Humanitaire de la Croix-Rouge ainsi qu'une multitude de services à plus petite échelle au sein du secteur. On dénombre environ 500 inscriptions individuelles lors de ces visites (où une personne inscrite à trois visites différentes est comptée comme trois inscriptions individuelles). On compte parmi eux évidemment des collaborateurs du secteur de l'aide aux personnes sans abri et sans chez-soi ainsi que des secteurs connexes, mais aussi un nombre remarquable d'étudiants de hautes écoles comme la Haute école Odisee, des bénévoles, des sympathisants du secteur et un certain nombre de parlementaires. Cela prouve que ces visites favorisent aussi la création de nouvelles collaborations et offrent autant de potentiels nouveaux acteurs du secteur et du domaine politique.

75 personnes ont été accueillies lors de la journée d'étude dans le centre communautaire De Rinck. L'événement a attiré un grand nombre d'orateurs (comme indiqué dans le programme) étant donné le caractère très actuel du thème. En effet, le cabinet Clerfayt vient d'annoncer qu'une nouvelle ordonnance bruxelloise était en cours d'élaboration afin de simplifier les demandes numériques auprès des administrations et de les utiliser comme étalon à l'avenir. Toutefois, de nombreuses organisations travaillant dans le secteur de l'aide aux personnes sans abri et sans chez-soi émettent tout de même quelques réserves sur cette ordonnance, car ils observent justement une augmentation des inégalités numériques dans leur travail quotidien. Les travailleurs sociaux constatent notamment un nombre toujours plus important de personnes à assister dans les demandes numériques afin que leurs droits soient maintenus, alors que les administrations et services publics restreignent toujours plus l'accès aux services. Des organisations telles que "Lire et écrire", "Travail social en Lutte", les Espaces publics numériques (EPN), "le Comité Humain du numérique", "SAAMO", etc. suivent l'exécution de cette ordonnance (Entre-temps validée lors d'une première lecture du gouvernement bruxellois) de près afin d'éviter d'oublier les personnes aux faibles connaissances numériques qui se retrouveraient alors exclues car elles éprouvent des difficultés à assurer les services de base de la vie quotidienne et leurs droits sociaux.

Un enregistrement des échanges lors de la matinée de journée d'étude sera bientôt disponible dans un podcast en ligne. On pourra entre autres y écouter un échange avec un membre du cabinet du ministre Bernard Clerfayt, responsable de la Transition numérique, de l'Informatique régionale et de la Simplification administrative, et la ministre Elke Van den Brandt, affectée à l'Action sociale.

Programme de la journée d'étude

9h00 – 9h15 : Présentation par la Fédération Bico

9h15 – 9h35 : Didier Dubasque écrivain du livre « Comprendre et maîtriser les excès de la société numérique. » concernant le numérique et le travail social

9h35 – 10h50 : Discussion autour du thème

« L'inclusion des personnes sans chez soi et/ou en situation d'exclusion sociale au sein d'une société portée par une digitalisation grandissante » avec :

Daan Vinck (Hobo) – Simona Barbu & Sergio Pérez Barranco (Feantsa) - des Immenses (Syndicat des Immenses)
- Tania Maamary (CIRB) - Laurianne Paulhiac (Réseau Caban et l'Arc)

10h50 - 11h15 : PAUSE

11h15 - 12h30 : Discussion autour du thème « Digitalisation et accessibilité des services publics et privés indispensables à la vie quotidienne ainsi qu'à l'aide psycho-médico-sociale » avec :

Mattia Depauw (SAAMO) – François Heinrich (Picol - coordination sociale de Laeken) – Julie Kesteloot (FDSS)
– Anne Philippart (haute école Helmo Liège) – Savannah et des citoyens (Comité Humain du Numérique)

12h30 - 13h00 : Réaction du/des ministre(s) Maron, Van den Brandt, Clerfayt et Lalieux (en fonction de leurs disponibilités)

13h00 - 14h00 : LUNCH

14h00 - 14h30 : Activité de networking sur base des profils des inégalités numériques de Ilse Mariën (chercheuse à la VUB).

14h30 à 15h30 : Groupes de travail collaboratifs

Les outils informatiques utiles au travail social (FR/NL)

L'auto-défense numérique pour les travailleurs sociaux (FR)

L'accessibilité et les pratiques inclusives des services privés et publics (NL)

Les Espaces Publics Numériques et les informaticiens publics (FR)

L'encadrement de la numérisation afin qu'elle reste au service de l'humain (FR)

15h30 à 16h00 : Réunion plénière avec mot de la fin, conclusions des groupes de travail et des discussions.

Présentation des intervenants lors de la journée d'étude

Anne Philippart : Enseignante et animatrice de communautés à l'École Supérieure d'Action Sociale (ESAS) de la haute école Libre Mosan (HELMO) à Liège. Ses travaux de recherche et projets avec les étudiants portent sur des sujets liés au numérique : L'éthique dans les TIC, L'agilité numérique des étudiants/futurs assistants sociaux, les gestes sûres avec le numérique, un FabLab codage et une box numérique à destination des (futurs) travailleurs sociaux.

Didier Dubasque : Ancien travailleur social et personne qualifiée au sein du Conseil Supérieur du Travail Social puis du Haut Conseil du Travail Social (HCTS) en France, il a écrit le livre « Comprendre et maîtriser les excès de la société numérique. ». Son objectif est de témoigner des réalités et pratiques de travail social et de tenter, à sa mesure, d'enrichir la réflexion et la connaissance professionnelle des travailleurs sociaux.

La FEANTSA : La Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les personnes Sans Abri, la seule ONG européenne qui se concentre exclusivement sur la lutte contre le sans-abrisme, son objectif ultime est de mettre un terme au sans-abrisme en Europe. En plus de transmettre à la Commission européenne des recommandations concernant l'inclusion digitale des personnes sans abri, ils récoltent des informations et des expériences d'organisations au sein de différents pays européens sur le sujet, une source d'inspiration pour nos institutions bruxelloises.

Daan Vinck : Coordinateur de l'asbl Hobo, un centre de jour pour les personnes sans abri et/ou sans chez soi. Hobo organise des activités sociales, sportives, culturelles et éducatives. Dans ce cadre, elle met à disposition de ses bénéficiaires du matériel informatique et organise des formations sur la maîtrise des TIC. En tant que partenaire d'Actiris, elle aide également les chercheurs d'emploi sans abri dans leur recherche de formations et de travail.

Picol - coordination sociale de Laeken : La coordination sociale de Laeken sera présente. Depuis le début de la période covid, ils ont mené plusieurs actions pour remettre l'accueil au centre et permettre plus d'accessibilité en présentiel de plus de 50 services sociaux à Laeken. Leur réflexion est accompagnée par des personnes de Travail social en Lutte et le collectif Punch.

Le syndicat des Immenses (Immense = Individu dans une Merde Matérielle Énorme mais Non Sans Exigences) : Un groupe de pression et d'action qui rassemble des Immenses, un lobby citoyen, une start-up sociétale post-charité, un corps intermédiaire, un interlocuteur soci[ét]al, un laboratoire psycho-social et philosophique de réflexions politiques, d'actions engagées et de propositions constructives en faveur des personnes en non- logement ou en mal-logement, auteur d'un Plaidoyer contre une société digirectale.

Mattia Depauw : Coordinateur de projets d'inclusion numérique chez SAAMO, il travaille autour des pratiques inclusives et de l'accessibilité des services grâce au principe du click-call-connect. En plus de travailler à l'inclusion numérique des usagers, SAAMO porte aussi un plaidoyer pour « l'inclusion par le design » dans des compagnies et organisations privées et dans les services publics.

Tania Maamary : Chargée de projet autour de l'inclusion numérique du Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise (CIRB). Elle abordera entre autres les mesures que le CIRB est chargé de mettre en place pour l'inclusion digitale. Le CIRB est le partenaire informatique des institutions publique régionales, locales et communautaires, des cabinets ministériels et des organismes d'intérêt public de la Région de Bruxelles-Capitale. Il peut être chargé pour ceux-ci de toute mission de développement et d'assistance informatique, télématique et cartographique.

La Fédération des Services Sociaux : La FdSS fédère et représente des services sociaux associatifs en Wallonie et à Bruxelles. Pour soutenir les acteur-ric-e-s sociaux de terrain, elle développe des projets, des formations et une expertise, en particulier dans les domaines du droit à l'alimentation, à l'eau et à l'énergie. Elle contribue également à la réflexion en matière de travail social et de politique sociale via ses projets de recherche-action. Dans ce cadre, elle mène depuis quelques années un groupe de travail accessibilité.

Laurianne Paulhiac (Réseau CABAN) et l'Arc : Le Réseau Caban rassemble des espaces publics numériques (EPN) bruxellois, dont l'Arc fait partie. Un EPN propose aux citoyens un espace avec un accès à un ordinateur et une connexion internet. De plus, il développe un projet d'accompagnement et/ou de formation pour promouvoir la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC). Dans ce cadre, l'Arc propose des accompagnements et/ou formations à des publics vulnérables à travers, entre autres, leurs informaticiens publics.